

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS !

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Le congrès des bûcherons

Réunion d'étude — Programme — Cette association vivra-t-elle?

Le premier congrès des bûcherons aura lieu à Rimouski, le 21 août. Que personne ne s'alarme: ce ne sera pas une révolution, ni la répétition de la grève de Rouyn!

Nous voulons faire de ce congrès une réunion d'étude sous le distingué patronage de S. E. Mgr Courchesne. Nous avons invité d'abord les bûcherons et leurs amis, les membres du clergé, des patrons comme MM. Edouard Lacroix, député de Beauce, et J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi, M. J.-E. Ouellet, conseiller législatif, et des représentants de la Commission des opérations forestières.

Nous ne perdons pas notre temps en récriminations sur les traitements intolérables infligés aux bûcherons. Des journaux indépendants comme *Le Devoir*, *L'Action catholique*, le *Saint-Laurent*, le *Progrès du Golfe* et le *Progrès du Saguenay* ont cité des faits révoltants, dignes de la Russie soviétique. L'enquête conduite par le procureur général a confirmé ces révélations. Pour chloroformer l'opinion publique, le gouvernement a nommé une commission munie du seul pouvoir de faire des rapports et de poursuivre... des enquêtes.

La loi créant cette commission déclare en toutes lettres que le bûcheron doit se défendre lui-même: s'il reçoit un salaire inférieur à celui qui était prévu dans le rapport fourni par la compagnie, "il a le droit d'en réclamer la différence devant toute cour de juridiction compétente". Quand verra-t-on un bûcheron sans-le-sou plaider contre un trust?

Les compagnies forestières ont leur syndicat; les bûcherons doivent avoir leur association pour se protéger. De nombreux amis des bûcherons ont cru qu'il appartient à l'Union catholique des Cultivateurs de constituer le groupement des travailleurs de la forêt. La plupart de ceux-ci ne sont-ils pas des colons et des cultivateurs qui vont au chantier gagner quelques dollars pour rencontrer leurs obligations et faire vivre leurs familles durant l'hiver?

L'association est fondée. Comment défendra-t-elle le plus efficacement possible la cause de ses adhérents? C'est pour étudier et préciser ses moyens d'action qu'elle tiendra son premier congrès.

Le programme définitif en sera publié plus tard. Des conférences et des résolutions seront consacrées aux principaux problèmes forestiers: nécessité et statut de l'association des bûcherons, salaires des travailleurs de la forêt; l'hygiène dans les camps; les accidents du travail; la mesurage du bois; les bûcherons et la colonisation; le blasphème et le travail du dimanche dans les chantiers; les relations entre la nouvelle association et les organismes officiels comme le Ministère des Terres et Forêts et la Commission des opérations forestières, etc.

La question des salaires est primordiale. Pendant que des bûcherons, dans la force de l'âge, travaillant du lever au coucher du soleil, gagnent à peine leur nourriture, l'Etat est obligé de faire vivre leurs familles. Voilà toute une classe sociale incapable d'acheter des produits manufacturés, de payer les services des professionnels et d'acquiescer ses obligations.

Parce qu'elles sont puissantes en face des bûcherons non organisés, les compagnies forestières ont obtenu des réductions de droits de coupe et la permission de piller les terres de la Couronne sans garantir un salaire raisonnable à leurs ouvriers.

"Le résultat de ceci, disait M. Edouard Lacroix, est que nos compagnies forestières se trouvent à obtenir le bois de la province de Québec à un prix excessivement bas et que la confection dudit bois, fait dans les conditions spécifiées plus haut, se trouve à alimenter les industries forestières sur une base que personne ne peut concurrencer; puis on manufacture ces bois de papier dans des usines modernes, et on jette le papier sur le marché américain à un prix qui entraîne totalement notre industrie à la ruine."

Les forêts de notre province sont dévastées, nos bûcherons crévent de faim et se démoralisent, nos industriels canadiens-français sont ruinés: le trust à capital étranger garde pour lui seul tous les profits.

Nous avons rencontré quelque part des objections contre le syndicat des bûcherons. L'association serait superflue, paraît-il, avec "un salaire minimum imposé directement par une loi ou indirectement par l'extension juridique".

Supposons que le salaire minimum seul puisse donner justice au bûcheron: l'association n'est-elle pas la meilleure méthode pour l'obtenir? Comment les ouvriers de la forêt pourront-ils dire leur mot dans la fixation de ce salaire minimum s'ils n'ont pas d'organisation pour parler en leur nom?

On a prétendu que les bûcherons ne peuvent s'unir parce qu'ils ne prévoient pas longtemps à l'avance s'ils iront dans le bois. — Le métier de bûcheron n'est pas fermé. Notre association enrôle tous ceux qui sont susceptibles d'aller au chantier ou qui sont intéressés au perfectionnement matériel et moral des travailleurs forestiers.

On a ajouté que les bûcherons, devant nécessairement se réunir chez leurs patrons, seraient considérés comme des conspirateurs; les chefs de l'association deviendraient des victimes ou des agents provocateurs. — Ces objections seraient fondées si les camps de chantier constituaient les cellules locales de l'association. Il serait difficile de faire oeuvre sociale dans un camp avec un patron rébarbatif et des bûcherons venus des quatre coins de la province. Mais nous avons voulu que la cellule de l'Union soit la paroisse où les hommes de chantier ont leur domicile. Voici, par exemple, cinquante bûcherons de Matane qui, durant l'hiver, s'éparpillent dans vingt-cinq chantiers différents. Dans leur cercle paroissial, en présence de leur aumônier, ils discuteront les conditions qui leur furent imposées par leurs patrons respectifs. Ils pourront comparer les méthodes employées dans ces établissements forestiers et tirer des conclusions qui seront présentées au congrès annuel de leur union.

Quand ils retourneront au chantier, l'hiver suivant, la *Terre de Chez Nous* leur tiendra au courant des démarches de leurs chefs en leur faveur; la lecture du journal de leur association remplacera avantageusement celle des magazines souvent immoraux qui sont distribués à profusion dans certains établissements forestiers. N'avons-nous pas rencontré des jeunes gens qui ont étudié les *Cours à domicile* de l'U. C. C. à la lumière fumeuse des campements de chantier et qui, de retour dans leurs paroisses, ont passé leurs examens avec succès sous la surveillance de leur curé?

Aucune objection valable ne s'oppose au syndicat des bûcherons; qu'on retourne de tous côtés les problèmes de la main-d'oeuvre forestière, il faut en conclure à la nécessité de l'union. Nous espérons que le congrès de Rimouski, où nous convoquons les bûcherons et leurs amis, mettra cette vérité en lumière et orientera la nouvelle association pour lui faire donner son maximum de rendement.

Albert RIOUX

L'actualité

Ouvrons les yeux

Deux des trois jumeaux nés à Madame Patrick Meunier, de Sainte-Cécile de Masham, sont morts la semaine dernière. Le Dr H. J. G. Goggin, qui les soignait, a fait cette déclaration:

Les voisins et la fillette de 16 ans qui en prenaient soin étaient bien intentionnés et ont fait de leur mieux, mais il faut des soins médicaux aux enfants prématurés et il n'en pouvait être question. Malheureusement c'était une question d'argent et la famille n'avait pas de ressources pour payer des soins experts.

Le Journal d'Ottawa, numéro d'hier, qui rapporte cette déclaration sous le titre: Strange World, ajoute:

Aspect étrange de notre civilisation vantée. Si la vie était menacée, ou la propriété de quelqu'un était menacée à Sainte-Cécile de Masham, l'Etat ne ménagerait ni sa peine ni son argent pour accorder la protection nécessaire. Mais quand la vie de deux enfants est manifestement en danger, il n'y a plus la moindre protection officielle. Ils n'étaient pas si importants du point de vue de l'intervention de l'Etat que la propriété d'un particulier quelconque.

Sûrement l'homme est un être illogique. L'humanitarisme de l'homme aussi.

Très justes commentaires et d'une grande discrétion: le Journal est publié en Ontario et le fait s'est passé dans le Québec. Les trois jumeaux étaient normalement constitués. Mais, ainsi que le note le docteur Goggin, ils avaient besoin de soins très particuliers. Il est improbable que le troisième survive.

L'un de nos lecteurs, qui occupe l'un des postes les plus éminents du Canada dans le service de l'Etat, nous adressait hier une découpe de l'Ottawa Journal contenant le récit des tristes obsèques des deux jumeaux et accompagnait cet envoi des commentaires suivants:

Ottawa, le 11 août 1934

Cher monsieur,

Le 1er août vous écrivez dans le *Devoir*, et avec vérité, que nous n'avions pas le civisme intelligent et pratique de la population anglaise. Le 9, sous une autre forme, en donnant crédit à monsieur Weldon, vous constatez encore notre infériorité sous un autre angle.

Je vous envoie ci-joint une découpe du *Journal d'Ottawa* d'aujourd'hui à propos des enfants Meunier.

Vous pourrez lire dans le *Citizen* d'hier, je crois, qu'à la naissance de ces enfants, la Croix Rouge d'Ottawa (*Red Cross*) a immédiatement envoyé des secours et qu'elle a demandé à la Croix Rouge de Montréal de s'occuper de ce cas.

Vous connaissez le cas des enfants Dionne (5), le souci du gouvernement d'Ottawa, des sociétés de secours, en faveur de ces cinq nouveau-nés. Qu'est-ce qu'il fait le gouvernement de Québec ou les sociétés de secours à l'égard de ces trois enfants?

Encore ici, l'esprit de civisme ou de solidarité ou de charité s'est manifesté chez les Anglais d'une province voisine mais Québec a laissé mourir, faute de soins, deux de ces enfants et le troisième est en grand danger.

J'attire votre attention sur ce fait parce que là encore il y a lieu de démontrer notre manque d'éducation sociale et aussi le manque de sens social du gouvernement et d'hommes.

Je vous félicite bien sincèrement de tenir ce langage et de reconnaître ouvertement dans notre meilleur intérêt, les vices de notre formation: il y a trop longtemps que l'on cultive un pharisaïsme destructif de toute vérité civique, et je pourrais ajouter davantage.

Bien à vous,

XXX

Les articles auxquels notre correspondant fait allusion nous ont valu quelques lettres injurieuses, la plupart d'Ottawa, comme la sienne, dont les modestes auteurs ont tenu à cacher leur nom.

Quand un peuple ferme délibérément les yeux sur ses faiblesses, il n'est plus seulement malade, il est condamné. Mais, évidemment, il ne faut pas conclure à la suite de quelques lettres que tout le monde pense ainsi, pas plus que l'on ne serait fondé à croire, parce que les auteurs de ces lettres anonymes sont probablement Canadiens français, que le sont aussi tous ceux qui pratiquent cette forme de courtoisie.

Les journaux de ce matin publient des faits très détaillés de l'hôpital que l'on est à faire construire pour les petites sœurs Dionne... en Ontario.

Est-il exagéré de croire que les chances de survie des petits frères Meunier eussent été plus grandes s'ils étaient nés quelque miles plus loin, en deçà de la frontière ontarienne? Il ne semble pas, en tout cas, que notre gouvernement provincial ait rien tenté pour les sauver. Sous ce rapport, il ne s'est pas montré à la hauteur du gouvernement voisin.

Bloc-notes

Est-ce que cela paie?

Un des chefs de l'industrie Krupp, en Allemagne, nie que la guerre soit payante pour les fabricants de munitions et de matériel de guerre. "Nous préférons travailler pour des fins pacifiques," vient-il de dire en Europe. "Pendant la période de l'avant-guerre, de 1910 à 1914—nous avons travaillé à fournir du matériel pacifique de toute sorte à l'industrie et au commerce. Rien que 5 pour cent de ce qui sortit de nos usines était pour des fins de guerre. Ce fut alors que nous fîmes le plus d'argent," dit en substance ce munitionnaire. Aux Etats-Unis, vers le même temps, M. Irenée DuPont, des grandes fabriques chimiques DuPont, a dit que c'est une légende que les profits énormes de la guerre, et que ses usines préfèrent travailler pour des fins pacifiques. A quoi le sénateur Pope, de l'Illinois, riposte qu'en effet il y a une légende: celle des profits de paix supérieurs à ceux du temps de la guerre. Pendant les quatre années qui précéderont le conflit européen, selon M. Pope, les industries DuPont eurent une moyenne annuelle de profits de 6 millions de dollars, contre 56 millions de dollars par année, pendant les quatre ans de la guerre. Et le sénateur Nye, du Dakota, ajoute des précisions, quand il compare les profits moyens de paix et de guerre de quatre autres grandes industries américaines. Pour la *United States Steel*, la moyenne annuelle de ses profits a passé de 105 millions pendant la paix à 239 millions pendant la guerre; la *Bethlehem Steel* avait une moyenne annuelle de profits de 6 millions, pendant la paix, elle a fait 49 millions par année en profits de guerre; ceux de l'*Anacosta Copper* ont monté de 16 millions aux années de paix, à 34 millions pendant la guerre; et ceux de la *General Motors*, de 7 millions aux années d'avant-guerre à près de 22 millions en moyenne pendant les années de guerre. Evidemment, la guerre ne paie pas et les grandes industries d'explosifs, de munitions, de transport et de produits chimiques n'ont aucun intérêt à ce qu'il y ait conflit après conflit. Si les chiffres démontrent le contraire, il ne faut pas croire les chiffres, mais les déclarations pacifiques des Krupp et de leurs associés pour l'exploitation de brevets d'acier, d'explosifs et le reste.

Il est certain que dans les deux provinces le coût du cheval-vapeur et de la distribution contient une assez forte proportion de charges fictives produites par la surcapitalisation; si la province d'Ontario eût bûll toutes ses usines sous le régime de la régie publique, le coût de son cheval-vapeur et de son mille de ligne n'aurait pas été augmenté de ce chef, mais la province-sœur ayant acheté une partie de son grand système électrique de compagnies privées à des prix exorbitants, le coût réel, comme il a été démontré par l'enquête sur l'affaire de l'*Abitibi Power*, le coût de ses usines et de son réseau électrique est loin d'être ce qu'il aurait été sans aucune surcapitalisation. Le coût, cependant, qui nous est donné par le document fédéral de 1934 sur les centrales électriques représente pour la province d'Ontario la seule capitalisation sur la

quelle le consommateur peut être appelé à payer des intérêts et des amortissements. Il est loin d'en être ainsi dans notre province.

Ce document, référant à son cinquième tableau qui est celui établissant le capital placé dans l'industrie de l'électricité, comporte l'explication suivante: "Le capital employé dans l'industrie est décrit sous quatre chefs, la production, le transport, la livraison et les items divers. La production comprend les placements dans les usines génératrices et les sites, les lignes, les vannes, les canaux, les bassins de régularisation, leurs accessoires, etc." La machinerie dans les usines, en exceptant toutefois les transformateurs de basse à haute pression et tous les autres appareils de transport. Le transport comprend les placements dans les sous-stations et leurs terrains, les droits de passage des lignes et leurs transformateurs de basse à haute pression. La livraison comprend les placements dans les sous-stations et leurs terrains, les droits de passage des lignes de livraison, les tableaux de distribution et les transformateurs de haute à basse pression, les lignes de livraison, leurs transformateurs, les mètres, etc. Les items divers comprennent les placements faits dans les bâtiments pour bureaux, leurs terrains et leur aménagement, les matériaux et fournitures en magasin, le numéraire, les comptes et les billets recevables. La somme totale représente le capital employé dans l'industrie."

Dans la province d'Ontario les consommateurs d'électricité ne peuvent être appelés à payer des intérêts et des amortissements que sur ce que ces divers chefs de capitalisation ont coûté à la Commission Hydro-électrique; il n'en est malheureusement pas ainsi dans notre province.

Le système de régie publique, dans la province d'Ontario, rend impossible la formation des compagnies de contrôle (*holding companies*); comme la vente de l'électricité est établie, tout le capital placé et non racheté est représenté par des débiteurs, et il n'y a pas d'ac-

Carnet d'un grincheux

"Du ciel où je suis, je fais dire à mes amis que je me porte très bien," a répondu en plaisantant à des journalistes M. Taschereau, qui la rumeur tenait à tuer, hier. On le savait depuis le bill Dillon, M. Taschereau s'est assuré d'être au nombre des élus pour l'éternité.

Combien de ceux qui organisent les fêtes de Jacques-Cartier ont déjà pris la peine de parcourir ses relations de voyages?

S'il est vrai que la brièveté en tout est excellente, les abonnés du Soleil dans la Beauce ont dû goûter fort le laconisme de son compte rendu de l'assemblée à Saint-Georges, dimanche.

Montréal n'a plus rien à envier à Chicago ni à New-York. Il a lui aussi ses gangsters. L'immigration nous a bien servis.

Pour relâcher Québec, dit un jeune avocat, "il faudra d'abord abolir le gouvernement de mon oncle". Il y a des parasites qui s'incrustent. Et quoi qu'il arrive, il restera toujours, à l'île d'Orléans, le pont-tache.

PAMPHILE

La chronique de Mlle J. LaRocque

QUELQUES CORRECTIONS
Hier, une regrettable transposition de lignes rendait illisible une partie de la spirituelle chronique de notre collaboratrice, Mlle Jeanne LaRocque. Vers la fin du 1er paragraphe, il fallait lire: "Zéphirin a eu l'imprudence de promettre une carte postale ou même une lettre". Au bas de la page, au lieu de: "Qu'il est bon de vivre en bruit de la ville", il fallait lire: "en oubliant les tracas, la chaleur et le bruit de la ville". Deux lignes au-dessus de la signature lire, au lieu de l'année de malheur, l'année de labour.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Un renfort de 2,000 policiers étrangers nécessaire pour maintenir l'ordre dans la Sarre

La situation empire, rapporte la commission sarroise de la Société des nations — Des germanophones — Le plébiscite de janvier prochain

GENEVE, 14 (S.P.A.) — La commission de la Société des nations préposée au gouvernement de la Sarre a annoncé à ses mandants aujourd'hui qu'il lui faut un renfort de 2,000 policiers étrangers pour maintenir l'ordre dans ce pays qui, en janvier prochain, dira au moyen d'un plébiscite s'il veut demeurer sous l'autorité de la Société des nations, être rattaché à l'Allemagne ou annexé à la France.

La commission affirme que la situation dans la Sarre empire au point que le renfort demandé est l'unique moyen de rétablir l'ordre. Elle demande à la Société de recruter les 2,000 policiers dans des pays membres de la Société et germanophones. Recruter le renfort dans la Sarre ne lui semblerait nullement prudent. Les gendarmes sarrois, révèle-t-elle, se tiennent en contact avec la police secrète alle-

mande: leur impartialité et leur action sont battues en brèche. Enfin, la commission déclare que si elle a pu, jusqu'à présent, maintenir l'ordre, c'est grâce au pouvoir qu'elle a de demander l'intervention de troupes postées près de la frontière (il s'agit de troupes françaises). Mais, ajoute-t-elle, nous ne pourrions pas envisager sans une profonde appréhension les conséquences d'une intervention de cette nature.

Le problème de l'électricité

Capitalisation officielle et capitalisation réelle — Compagnies-mères et compagnies de contrôle — Amortissements à déduire

(Par T.-D. BOUCHARD)

Voici la deuxième partie de la communication que le président de l'Assemblée législative de Québec, M. T.-D. Bouchard, nous a adressée en réponse à la circulaire de la *Montreal Light, Heat and Power Cons.*, parue dans le *Devoir* du 3 août.

La question de la capitalisation des compagnies d'utilités publiques est complexe et il ne faudrait pas conclure de mon article précédent que les chiffres que j'ai donnés comme étant l'argent placé par les grandes corporations d'électricité de notre province dans chaque cheval-vapeur des usines de production, dans chaque mille des lignes de transport et de livraison aux consommateurs, représentent les capitaux réellement placés dans ces grandes compagnies.

Il est certain que dans les deux provinces le coût du cheval-vapeur et de la distribution contient une assez forte proportion de charges fictives produites par la surcapitalisation; si la province d'Ontario eût bûll toutes ses usines sous le régime de la régie publique, le coût de son cheval-vapeur et de son mille de ligne n'aurait pas été augmenté de ce chef, mais la province-sœur ayant acheté une partie de son grand système électrique de compagnies privées à des prix exorbitants, le coût réel, comme il a été démontré par l'enquête sur l'affaire de l'*Abitibi Power*, le coût de ses usines et de son réseau électrique est loin d'être ce qu'il aurait été sans aucune surcapitalisation. Le coût, cependant, qui nous est donné par le document fédéral de 1934 sur les centrales électriques représente pour la province d'Ontario la seule capitalisation sur la

Carnet d'un grincheux

"Du ciel où je suis, je fais dire à mes amis que je me porte très bien," a répondu en plaisantant à des journalistes M. Taschereau, qui la rumeur tenait à tuer, hier. On le savait depuis le bill Dillon, M. Taschereau s'est assuré d'être au nombre des élus pour l'éternité.

Combien de ceux qui organisent les fêtes de Jacques-Cartier ont déjà pris la peine de parcourir ses relations de voyages?

S'il est vrai que la brièveté en tout est excellente, les abonnés du Soleil dans la Beauce ont dû goûter fort le laconisme de son compte rendu de l'assemblée à Saint-Georges, dimanche.

Montréal n'a plus rien à envier à Chicago ni à New-York. Il a lui aussi ses gangsters. L'immigration nous a bien servis.

Pour relâcher Québec, dit un jeune avocat, "il faudra d'abord abolir le gouvernement de mon oncle". Il y a des parasites qui s'incrustent. Et quoi qu'il arrive, il restera toujours, à l'île d'Orléans, le pont-tache.

PAMPHILE

La chronique de Mlle J. LaRocque

QUELQUES CORRECTIONS
Hier, une regrettable transposition de lignes rendait illisible une partie de la spirituelle chronique de notre collaboratrice, Mlle Jeanne LaRocque. Vers la fin du 1er paragraphe, il fallait lire: "Zéphirin a eu l'imprudence de promettre une carte postale ou même une lettre". Au bas de la page, au lieu de: "Qu'il est bon de vivre en bruit de la ville", il fallait lire: "en oubliant les tracas, la chaleur et le bruit de la ville". Deux lignes au-dessus de la signature lire, au lieu de l'année de malheur, l'année de labour.

Au moins sept cardinaux au congrès de Buenos-Ayres

L'organisation est poussée avec activité — Un chaleureux accueil attend les pèlerins — Les voyages du "Devoir" — Le temps presse

L'agence "Periodistica Internacional", de Buenos-Ayres, dans un communiqué reçu à l'instant, mande que pas moins de sept cardinaux assisteront au Congrès Eucharistique qui sera tenu dans la capitale de l'Argentine en octobre prochain.

A part le cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat au Vatican et légat du Souverain Pontife, on mentionne: LL. EE. les cardinaux Jean Verdier, archevêque de Paris; August Hlond, évêque de Pologne; Sebastian Leme, archevêque de Rio de Janeiro; Louis Lavitrano, archevêque de Palerme; Varrague, archevêque de Tarragone; Emmanuel G. Gesejira, patriarche de Lisbonne.

Par ailleurs on annonce qu'au moins un des cardinaux des Etats-Unis sera présent; et il semble assuré que le Canada sera représenté par S. E. le cardinal Villeneuve.

Le même message annonce que les travaux d'organisation sont poussés avec grande activité et qu'un chaleureux accueil attend les pèlerins. Ceux qui ont l'intention de s'inscrire au voyage du "Devoir" a pris l'initiative — Sème voyage consécutif aux congrès Eucharistiques Internationaux, organisé par notre journal — voudront bien se hâter surtout en raison du retrait du "Franconia" qui réduit considérablement nos disponibilités.

Le voyage du "Devoir" se fait par la ligne "Furness", à bord du "Southern Prince", bateau moderne des plus confortables avec privilège de retour par l'Océan Pacifique et le canal de Panama à bord du "Santa Clara" de la ligne "Grace", paquebot non moins bien aménagé. La partie terrestre est sous la direction technique de nos correspondants "Expripter", la plus grande agence de l'Amérique du sud, dont le directeur à New-York, M. Ivan Bullot, bien connu de nos voyageurs d'Europe, sera le compagnon pressé de nos pèlerins depuis le départ de New-York jusqu'à leur retour.

Jamais meilleure occasion de visiter l'Amérique du Sud à des prix réduits pour la circonstance n'a été offerte. Qu'on veuille bien se hâter: nous pouvons prédire sans exagération que nous refusons des voyageurs.

Pour tous renseignements, s'adresser au DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est, Montréal. (Tél. HA. 1241).

L'annexe de l'hôtel de ville

Véritable boîte à savon, prétend M. Filion

Jeudi prochain, lors de la séance du conseil municipal, il est probable que le comité exécutif nommera un contrôleur des finances pour la Commission du chômage, à la demande du gouvernement de Québec.

On ramènera aussi le rapport pour accorder à la Concrete Construction, le contrat pour terminer l'annexe de l'hôtel de ville.

M. Alfred Filion, échevin de St-Edouard, et constructeur, affirme que si les soumissions avaient été données pour toute l'entreprise, la bâtisse aurait coûté \$100,000 de moins. Il déclare que l'annexe est une véritable boîte à savon.

M. J. R. Cooke est mort

L'ex-président de l'Hydro a succombé à ses blessures — Sa carrière politique

Belleville, 14 (S. P. C.). — M. J. R. Cooke, ancien président de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, est décédé hier à Belleville des suites des blessures qu'il a reçues vendredi dernier dans un dérapage d'automobile. M. Cooke était âgé de 67 ans.

M. John Robert Cooke était fermier de vocation. Il était né en 1866 à Rawdon d'un père et d'une mère irlandais. En 1911, il était élu député conservateur à la Législature d'Ontario pour le comté de Hastings-Nord et le demeura jusqu'en juin dernier alors qu'il démissionna. Pendant les 23 ans de sa vie de député, il fut quatre fois élu par acclamation. En 1923, il était nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet ontarien et devenait membre de l'Hydro-électrique la même année. En 1931, il devenait président de l'Hydro, poste qu'il occupa jusqu'à l'avènement de M. Hepburn. Il laisse sa femme, un frère et deux sœurs.

Séance du conseil municipal

Le conseil municipal tiendra une assemblée jeudi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

Avis de décès

GOYER. — Aux Cèdres, le 14 août 1934, décédé à 75 ans, Edouard Goyer, époux en premières noces d'Agathe Tessier, et en secondes, d'Angèle LaFrance. Funérailles aux Cèdres, le jeudi 16 courant, après l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à 8 h. 53 du matin, heure solaire. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BERNIER — A Québec, le 11, Théodule Bernier.
BLAIN — A Longueuil, le 12, à 17 ans, Lucienne, fille de Joseph Blain et de Marie-Louise Provost.
BOURQUE — A Montréal, le 19, à 4 ans, Denise, enfant de Lucien Bourque et de Lina St-Louis.
COMTE — A Montréal, le 12, à 60 ans, Ferdinand Comte, époux d'Anna Charette.
DELSISLE — A Montréal, le 11, à 72 ans, docteur Jean-Baptiste Delisle, époux de feu Anna Sénéchal.
DESORMEAUX — A Montréal, le 12, à 51 ans, Floridia Thérien, épouse d'Adrien Desormaux.
GAREAU — A Montréal, le 12, à 34 ans, Willie Gareau, fils de Nap. Gareau.
GIRARD — A Montréal, le 12, à 63 ans, Antida Houle, épouse de Philippe Girard.
HANGK — A Montréal, le 12, à 56 ans, Juliette Deville, épouse de Raymond Hangk.
JOLY — A Montréal-Sud, le 12, à 33 ans, Raoul Joly, fils d'Alexandre Joly.
LALONDE — A Montréal, le 11, à 24 ans, Noëlla Garney, épouse de Paul Hildège Lalonde.
LACHAPPELLE — A St-Hyacinthe, le 11, J.-P. Lachapelle, de St-Ours.
LAPORTE — A Montréal, le 12, à 32 ans, Edgar Laporte, époux d'Irène Lavigne.
MARTINEAU — A Montréal, le 12, à 81 ans, Françoise Martineau, épouse de feu Catherine Brochu.
MELLEUR — A Montréal, le 11, Mlle Arelina Melleur.
MESSIER — A Montréal, le 9, à 45 ans, Marie-Louise Labelle, épouse de René Messier.
PILON — A Montréal, le 13, à 18 ans, Raoul Pilon, fils de feu Wilfrid Pilon et d'Elizabeth Beauchamp.
ROBERT — A Caughnawaga, le 11, à 86 ans, Dominus Robert, époux d'Arthémise Ferrer.
SEVINY — A Montréal, le 11, à 78 ans, Célestin Séviny, époux de Cécéline Lachance.
VERVILLE — A Montréal, le 12, à 75 ans, Mme veuve Eubrem Verville, née Elisabeth Beauchamp.

Tél. WIlbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT

Nos bureaux ne ferment jamais. Nous maintenons en devoir — jour et nuit — un personnel d'urgence.
Tél.: Plateau 7-9-11

La Société Coopérative de Frais Funéraires
L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général
JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés. et Ass.-Gérant Général
RUE STE-CATHERINE, 302 EST. - MONTREAL

Le problème de l'électricité

(Suite de la 1ère page)

C'est alors que nous constatons que, non seulement notre population est appelée à payer des revenus sur des usines et des réseaux électriques qui ont apparemment coûté plus à nos compagnies privées qu'elles n'ont coûté à la Commission Hydro-Électrique d'Ontario par cheval-vapeur et par mille de ligne, mais que nous avons intérêt considérable sur le capital additionnel des compagnies de contrôle qui sont un mal qui ne peut pas même exister quand les usines et les réseaux électriques sont nationalisés ou municipalisés.

Il est un autre facteur qu'il est aussi essentiel de considérer pour connaître la différence actuelle qui existe entre la capitalisation totale par cheval-vapeur et par mille de ligne dans notre province et celle d'Ontario. Pour trouver le coût actuel du cheval-vapeur et du mille de ligne d'Ontario, il faut déduire du placement total les sommes en réserve pour racheter le capital placé. Au 31 octobre 1932 la Commission Hydro-Électrique avait \$66,145,486.61 à son fonds de réserve et les municipalités \$56,624,617.30 au leur, ce qui faisait un total de \$122,770,103.91 à déduire de \$367,701,419 donné comme coût total du système ontarien. Ontario ayant 33 pour cent de son système de payé, de ce seul chef, le coût de son cheval-vapeur de production en capital est baissé du tiers, de même que celui de son mille de lignes de transport et de livraison, ce qui ramène le tableau comparatif à celui-ci:

Tableau comparatif de Valeur en capital: Québec Ontario. Cheval-vapeur de production: 144 \$ 78. Mille de ligne de transport: 14,582 8,460. Mille de ligne de livraison: 7,787 4,296.

Et maintenant, si l'on ajoute à ces chiffres la capitalisation additionnelle des compagnies de contrôle des compagnies électriques qui, elles aussi, veulent faire payer des dividendes sur leurs actions par nos consommateurs d'électricité, on comprendra facilement comment il se fait que dans notre province les taux d'énergie électrique pour éclairage sont de 50 à 200 pour cent plus élevés que dans la province voisine, et nos taux pour pouvoir-moteur de 25 à 100 pour cent plus élevés que dans Ontario.

Diocèse de Sherbrooke

Changements ecclésiastiques

Sherbrooke, 14. — Par décision de Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke, les changements suivants ont été effectués dans le diocèse: M. l'abbé J. Labrecque, curé de Woburn, a été nommé curé de Ste-Anne de Stukely, en remplacement de feu M. l'abbé A. Rousseau. M. l'abbé Alcide Quinn, vicaire à Sutton, a été nommé curé de Woburn. M. l'abbé C.-E. Pépin, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Sutton. M. l'abbé J. Archambault, vicaire à East-Angus, a été nommé desservant à Ascot pendant la maladie de M. l'abbé J. Raymond. M. l'abbé René Veilleux, vicaire à Lac-Mégantic, a été nommé vicaire à Wotton. M. l'abbé Armand Carbonneau, vicaire à Ste-Cécile, a été nommé vicaire à Mégantic. M. l'abbé Valère Dupin, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Herménégilde. M. l'abbé Albert Martineau, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à East-Angus. M. l'abbé Alfred Linahon, du Séminaire, a été nommé vicaire à St-Patrice de Sherbrooke.

Tempête en Ontario

Toronto, 14 (S. P. C.). — Une tempête d'une grande violence a causé des dégâts considérables dans la campagne ontarienne, il y a quelques heures. Des récoltes sur pied ont été annihilées. Près de Delhi, la grêle a dévasté quelque 1,200 acres de plantations de tabac.

Paraîtra ces jours-ci

"LA GRANDE AVENTURE DE JACQUES CARTIER", glorieuses gaspésiennes par M. le juge T.-Camille Pouliot, va paraître ces jours-ci en librairie. Il s'agit des relations de 1534 et de 1535 de Jacques Cartier, accompagnées de cartes, de graphiques, d'aperçus biographiques, d'anecdotes, d'hommages à Cartier et à ses compagnons, etc. Cet ouvrage se vendra \$1.50 l'unité, plus les frais de port.

A Verdun

Le conseil municipal se rend à la demande de la Commission métropolitaine et nomme le trésorier de la ville, M. French, directeur financier de la municipalité

Le conseil municipal de Verdun s'est rendu hier soir à la demande de la Commission métropolitaine et a nommé le trésorier de cette cité, M. J. R. French, directeur des finances. Après l'expédition des affaires de routine, M. le maire Ferland a dit que les rapports publiés par les journaux au sujet de la nomination d'un directeur des finances de Verdun avaient mis les gens sous la fausse impression que la ville était en banqueroute, mais qu'il n'en est rien.

M. Biggar, président de la Commission métropolitaine, a expliqué la situation. La Commission métropolitaine n'a pas le droit de vous donner des ordres, a-t-il dit, et nous n'imposons rien. Nous vous demandons seulement de nommer un directeur des finances pour voir s'il y a moyen de balancer le budget, sans augmenter les taxes. La situation n'est pas imputable aux échevins, elle est due dans la proportion de 95 pour cent aux secours aux chômeurs. Il vaut mieux prévenir que guérir, a ajouté M. Biggar.

MM. les échevins Dansereau et Wermentingier ont cité des chiffres pour montrer que Verdun est dans une bonne situation financière et que sa dette n'atteint que le sixième de son évaluation municipale tandis que la dette de Montréal dépasse le quart de l'évaluation. Verdun est donc dans une bien meilleure situation financière que Montréal.

Le directeur financier

On a ensuite adopté le rapport du comité exécutif au sujet de la nomination de M. French. Voici les principaux articles de ce rapport: les rapports de MM. Mérimé et Pelletier et Price Waterhouse & Co sont approuvés; le trésorier de la cité est nommé directeur des finances. Voici maintenant en résumé les devoirs du nouveau directeur: il remplira ses fonctions sous la direction de la Commission métropolitaine; toutes les transactions financières devront être soumises au directeur qui consultera la Commission métropolitaine quand la chose sera jugée nécessaire; tous les achats ou commandes devront être contrôlés par le directeur des finances; il devra adresser à la Commission métropolitaine de Montréal les états suivants: a) Rapport mensuel des recettes et déboursés avec indication des balances en banque et en caisse; b) Etat mensuel des taxes dues avec indication des arriérés, année par année; c) Sommaire mensuel des dépenses de la municipalité comparé au budget; d) Feuille de vérification (balance d'épreuve) du Grand livre général.

Le rapport adopté ajoute: (c) Qu'il est dans l'intérêt financier de la cité de consolider tous ses fonds d'amortissement sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal. Le maire et le directeur des finances sont par les présentes autorisés à commencer les négociations à cette fin avec la Quebec Savings & Trust Company. (d) Que le directeur des finances receive instruction de faire les cotées d'ajustement dans les livres de la cité par lesquelles le déficit accumulé de \$441,359.48 sera réduit à \$124,152.42 tel que recommandé dans le rapport de MM. Mérimé et Pelletier, étant donné le fait qu'un montant de \$317,207.06, représentant des dettes flottantes, déficits et dépenses extraordinaires a déjà été consolidé.

(e) Que le directeur des finances receive instruction de suivre les recommandations contenues dans le rapport de MM. Mérimé et Pelletier afin d'établir dans les livres de la cité un contrôle absolu sur ses divers fonds par une division complète des comptes capital et courants revenus. (f) Que le directeur des finances receive instruction de suivre les recommandations contenues dans le rapport de MM. Mérimé et Pelletier d'améliorer le système de tenue de livres en faisant les écritures suggérées dans les livres par lesquelles les budgets civiques courants et futurs et les rapports financiers seront basés sur les recettes et déboursés applicables aux années fiscales respectives.

(g) Que le conseil prenne tous les moyens possibles pour balancer son budget pour l'année 1934. Ce rapport a été adopté à l'unanimité, sur proposition de MM. Garrity et Smith.

Veto

M. le maire Ferland a annoncé qu'il mettra son veto sur les minutes de la séance spéciale du 6 août parce qu'on y a adopté un rapport du comité exécutif autorisant le paiement des dépenses des membres du conseil qui voudraient faire le voyage de l'Union des municipalités à Gaspé. Il a dit que la ville n'est pas assez riche pour faire cela. MM. Lalonde et Bombardier, tous deux du comité exécutif, se sont hâtés de dire qu'ils étaient opposés à cette dépense.

On a adopté une résolution pour placer toutes les finances de la Commission du chômage de Verdun sous le contrôle du trésorier de la ville, à l'avenir. M. Dansereau a rapporté qu'une délégation s'est rendue auprès de M. Duranleau la semaine dernière au sujet de certains travaux dont Verdun demande l'exécution pour aider aux chômeurs. Le ministre a promis une réponse définitive d'Ottawa vendredi.

M. Ferland a lu une lettre de M. Bennett, disant que le gouvernement fédéral n'est pas responsable du chômage et que cela regarde le gouvernement provincial. On a résolu de répondre à M. Bennett que Verdun ne peut pas payer une plus large part que celle qu'elle a payée jusqu'ici, et de demander au gouvernement fédéral de faire sa part.

CIGARES WHITE OWL. 5¢. IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL.

Le meurtre de M. Soulgikoff

Trois hommes tirent deux balles sur cet interprète bien connu du greffe de la Paix et le tuent, au coin des rues Everett et de Lanauddière — Vengeance et guet-apens

M. Alexandre Soulgikoff, interprète bien connu attaché au Greffe de la Paix et de Parc LaFontaine, a été tué par deux balles de revolver, hier soir, vers 10 heures, au coin des rues Everett et Delanauddière. La vengeance semble être le mobile du crime. Les détectives sont d'avis que M. Soulgikoff a été attiré dans un guet-apens, d'après le témoignage de M. Arthur Filion, 7399, rue de Lanauddière, qui a raconté que la victime lui a demandé hier soir, quelques instants avant le crime, où il était situé le numéro 7424, rue Delanauddière.

Ce sont M. Lucien Gava et son fils Raoul, 7424, Delanauddière, qui ont alerté la police. Quelques instants avant le crime, les deux Gava ont vu trois hommes aux allures louches s'arrêter devant leur maison, mais n'y ont pas attaché d'importance. Ils furent attirés de nouveau à la fenêtre quelques instants plus tard en entendant des coups de feu. Ils regardèrent juste à temps pour voir s'enfuir en automobile les trois assassins.

Les constables Desjardins et Durrocher, mandés sur les lieux, appelèrent à leur aide le capitaine Tremblay et le détective Ludger Blanchette. Ceux-ci accoururent accompagnés de plusieurs policiers. On trouva non loin de la victime un revolver de calibre 38 aux initiales de la victime elle-même (A. S.). On releva les mêmes initiales sur une automobile arrêtée non loin de là. Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, après avoir sommairement examiné le corps de M. Soulgikoff, a déclaré que celui-ci avait été atteint de deux balles, l'une à la main gauche qui lui avait ensuite pénétré dans la bouche, l'autre à la tempe gauche, qui lui avait perforé la tête.

M. Soulgikoff était l'un des interprètes les mieux connus à Montréal. Hongrois de naissance, il parlait couramment huit langues et était très apprécié au Greffe de la Paix.

Nouveaux policiers

Le comité exécutif a décidé d'engager 75 hommes de police, cette semaine, à raison de \$20 par mois, pendant les premiers six mois, puis \$25 pour les six mois suivants, puis \$45 pour les six mois suivants, et, enfin, \$60 pour les derniers six mois, alors qu'ils seront payés au prix régulier des agents de police.

En l'honneur des cultivateurs

Chicago, 14. — Les autorités de l'exposition de Chicago ont décidé d'accepter des produits de la ferme, comme prix d'admission sur le terrain de l'exposition, pendant la semaine agricole, à partir du 11 août prochain. On acceptera 2 douzaines d'œufs frais comme prix d'admission pour 1 adulte ou deux enfants, un sac d'oignons de 50 livres pour entrée de 4 adultes, une boîte de rubanerie pour entrée de 1 adulte, un panier de navets pour 1 adulte, un panier de tomates pour 2 adultes, 10 boîtes de carottes pour 1 adulte, etc.

Le dimanche sera consacré à la musique et les cultivateurs entendront un programme spécialement adapté pour eux, par l'Orchestre symphonique de Chicago et l'Orchestre symphonique de Détroit.

Schacht et Hitler

Le président de la Reichsbank participe à la campagne relative au plébiscite. Berlin, 14 (S. P. A.). — M. Hjalmar Schacht, suppléant du ministre de l'économie nationale, président de la Reichsbank, a participé activement, il y a quelques heures, à la campagne relative au plébiscite destiné à confirmer l'accroissement des pouvoirs du Fuhrer. Dans un discours, M. Schacht a affirmé: Si nous voulons surmonter nos difficultés d'ordre économique, il est indispensable que nous ayons Hitler pour chef.

Dans un article en faveur d'Hitler, M. Schacht a souligné qu'il se sentait ridicule de chercher à dissimuler les difficultés économiques du pays. M. Schacht a affirmé qu'il a été étonné de la pénétration intuitive d'Hitler en matière économique.

Avez-vous besoin de bon li-vres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

Pas plus cher et moins cher qu'ailleurs chez LALONDE. Tapis et Linoleums. Le magasin le plus complet au Canada. H. LALONDE & FRERE, Ltée. 4800, AVENUE DU PARC.

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous: 1584 Ste-Catherine E., 1587 Ontario E., 3539 Ontario E., 5167 rue Clarke, 2109 Ontario E., 1148 Mont-Royal E., 2929 Masson, 2034 Mont-Royal E. TOUSIGNANT et Frère Limitée. 6312 RUE SAINT-HUBERT. BEURRE Qualité supérieure... 20c. Beurre de choix... 19c. Beurre pour la cuisson... 18c.

Electre-placage en or et argent. Fabrication de calices et ciboires. Réparation d'ornements d'église: une spécialité. Confiez votre commande à la MAISON J. Gaston Bérard. 70, Craig Ouest - H. 9948.

Les personnes atteintes de rhumatismes, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre LITHINES du Dr GUSTIN. MOINS D'UN SOU LE VERRA. En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

AVIS A CEUX QUI VOYAGENT. Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Télé-phones Harbour 1241.

En traitant avec nos annonceurs mentionnez le "Devoir". Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI. RAOUL FOURNIER. CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER. 4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST. MONTREAL. Tél. HAirbour 3896.

"TROUBLES" des pieds. Service de pédicure — absolument gratuit chez HOULE & BLEAU. 4561 est, Ste-Catherine. Tél. CL. 1987.

WISINTAINER & FILS. 908, BOUL. ST-LAURENT. Les ENCADREURS MANUFACTURIERS. Moulures — Cadres — Miroirs — Réparation de cadres et miroirs. Lan. 2264*

New System Cleaning Service. J.-H. BRETON, prop. ENRG. TEINTURIER-NETTOYEUR. 2461 DES CARRIERES. NETTOYAGE FRANÇAIS \$1. Robe, Costume, Manteaux, Complets, Pardessus nettoyés et pressés à partir de... Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures. Appelez CRescent 2149.

Garage Crescent. PAUL MARTEL. Agence autorisée du Studebaker. Achat et vente d'autos usagées remis à neuf. Mécaniciens spécialisés. Débossage, Soudure, Duco — Travail garanti — Honnêteté et bon service. Nous achetons les autos usagées. 5369 Boul. St-Laurent. Tél. CRescent 5208.

LE PARFUM DU JOUR. TULIPE NOIRE CREATION CHENARD. Parfums captivant le comparable pour la distinction de son arôme — POUDDRE TULIPE NOIRE veloutée et adhésive. Complètement idéal de la toilette. Canada Drug Co., dépositaire, Montréal.

Où l'on s'habille bien — Ernest Meunier. Le Tailleur Fashionable. 994, rue Rachel (Est). Téléphones: FR. 9343-9850.

Le Moulin Economique. — fabrique toutes essences. Spécialité: Vanille 1ère qualité — Chez votre épicer ou appeler AMherst 5751. 4916, 5ème Ave ROYALMONT.

Si les bûcherons au moins gagnaient un salaire raisonnable...

Du Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, numéro du 9 août: Le travail est rare, il y a trop de bras pour ce qu'il y a à faire; mais au moins, si ceux qui travaillent gagnaient un salaire raisonnable, ce serait autant de moins sur la charge de l'Etat. Un ministre fédéral reprochait ainsi, en pleine enquête et de façon cinglante, à une puissante compagnie de tabac de n'avoir durant ce temps de misère fait rien pour aider le public.

Prenons les chantiers, II y a deux ans qu'on fait des chantiers considérables; qu'est-ce que cela a paru? Quel soulagement cela a-t-il apporté au chômage? Mais, on ne paye point de salaire; un homme qui travaille dans la forêt le plus souvent gagne à peine de quoi payer ses propres dépenses; sa famille continue d'être aux charges du chômage. Et bien des chômeurs se font cette raison difficile à renverser: à quoi bon s'engager dans les chantiers si on y travaille plus et si on y gagne moins qu'aux secours directs ou aux ouvrages de chômage?

De l'emploi dans les chantiers il y en a en masse; la coupe du bois n'a pas été interrompue de l'été; jamais on n'a vu pareille activité; si au moins ces gens-là gagnaient un salaire leur permettant de vivre et de faire vivre leur famille, quel soulagement cela représenterait tout de suite pour les charges des gouvernements. On se lamentait de la diminution probable des octrois fédéraux; on se lamentait sur les obligations qui retombent sur les provinces; on ne voit pas comment on va arriver sans être obligé de couper le montant des secours; mais que ne songe-t-on, que n'a-t-on point songé déjà à faire payer par les employeurs à leurs employés un salaire qui permette à ceux-ci de vivre et de n'être plus aux crochets de l'Etat?

Le gouvernement a tous les moyens et toutes les raisons du monde de voir efficacement à cela. Il le sait bien; mais il n'y a pas de lui-même, il se laisse pousser sans s'aider le moindre mot. On dirait parfois que c'est le contraire. Il voudrait protéger les intérêts d'autres que le public ou les bûcherons qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

L'opinion publique alertée et émue a réussi à faire que le gouvernement adoptât à la dernière session certaines mesures pour améliorer le sort des ouvriers dans la forêt. Il est clair que ces mesures sont insuffisantes; on va les mettre assez mollement en oeuvre, on va constater ce qu'on prévoyait déjà; cela prendra du temps; on parlera de les amender si l'opinion réclame, ce seront encore des délais, des discussions.

Et pendant ce temps-là le bois se coupera pour rien, les compagnies forestières y trouveront leur compte, mais le chômage n'en sera pas allégé, ni les charges que l'Etat est bien forcé de prendre. Il y a actuellement dans les chantiers des hommes qui travaillent à la tâche seize heures par jour, du petit jour à la nuit tombée, seize heures dans la chaleur et les moustiques, et pour tâcher de se faire un salaire de 40 à 50 dollars par mois. Au bout d'un mois ou deux de ce régime pire que celui des travaux forcés, ils sont sur les dents, épuisés, ils descendent du bois; mais d'autres les remplacent qui tiendront quelques semaines, mais les cordes de bois s'empilent, c'est l'unique important.

Il faut absolument un ajustement des salaires des bûcherons; la simple justice, la plus élémentaire charité le demandent... Etant donné que c'est à cela qu'il faudra venir, qu'on se hâte donc! PHILIPPE

Un recueil de sermons

De la Voix nationale sous la signature de Julien des Ecorces: Le Père Le Vasseur, qui est un brave curé canadien des Illinois, né d'ailleurs à Saint-André de Kamouraska, et par surcroît un docteur en théologie de l'Université Laval de Québec, vient de publier, chez Beauchemin, à Montréal, un recueil de sermons, partie en français, partie en anglais, qui sont riches de substance, tout simples et bien intéressants. Le Père Le Vasseur, qui est-ce, me direz-vous? A l'une des séances sacerdotales du congrès eucharistique de Chicago, en 1926, il fut l'orateur canadien, représentant de nos confrères de l'Ouest américain, qui eut peut-être le plus de succès. De la doctrine sûre, du naturel sans apprêt, de l'esprit pétillant, de l'aisance et de la bonne humeur, il avait tout en abondance et sans avoir l'air de le chercher. Vous retrouverez tout cela dans son recueil. Je conseille à ceux qui aiment à s'instruire en se reposant l'esprit de se procurer ce joli volume de 200 pages. Les jeunes prêtres surtout, qui ont à s'exercer pour prêcher en anglais, auront là une source d'inspiration d'où ils tireront sans peine un large profit.

POUR VOS VAGNETTES appelez PHOTOGRAVURE NATIONALE 59 STE-CATHERINE OUEST MANOQUETTE 4549

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 15 AOUT 1934. ASSOMPTION. B. V. M. d. l. c. av. o.c. Lever du soleil, 4 h. 58. Coucher du soleil, 7 h. 08.

DEMAIN

BEAU ET TRAIS. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 71. Minimum aujourd'hui 60.

La diminution du loyer de l'argent indispensable à la solution du problème du chômage

Déclaration de M. Hepburn

BARRIE, Ontario, 14. (S.P.C.) — Au cours d'une réunion publique, le premier ministre Hepburn a exprimé l'opinion que le dégrèvement du contribuable ontarien ne sera possible que le jour où le gouvernement canadien, à l'instar du président Roosevelt, diminuera le loyer de l'argent tant pour l'Etat que pour le citoyen.

Découverte d'une conjuration d'origine soviétique dans le Mandchoukouo

Arrestation de trente citoyens soviétiques

LONDRES, 14. (C.P.C.-Havas). — Le correspondant du "Daily Express" à Khabine annonce le fait suivant, que d'aucuns estiment très grave: Trente citoyens soviétiques ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir participé à une conjuration d'origine soviétique.

Pour atténuer la menace que la mitrailleuse fait peser sur le public aux Etats-Unis

Mesures prises par le gouvernement Roosevelt

Washington, 14. (S.P.A.) — Au moyen des mesures suivantes, le gouvernement des Etats-Unis croit pouvoir atténuer considérablement la menace que la mitrailleuse privée — arme des bandits — fait peser sur le public: Le mois prochain, tout propriétaire de mitrailleuse devra enregistrer son arme au commissariat du revenu intérieur.

Bulletin météorologique

Toronto, 14. (S.P.C.) — Hier, il a plu et il y a eu des orages dans le sud des provinces de l'Ouest, en Ontario et dans l'est du Québec. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec aujourd'hui et demain:

Table with 2 columns: Location and weather forecast. Includes entries for Victoria, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., Halifax.

La pyrale du maïs

Avertissement aux consommateurs de blé d'Inde

Québec, 14. (D.N.C.) — Le service d'entomologie du ministère de l'Agriculture met les consommateurs de blé d'Inde en garde contre la pyrale du maïs. Bien que les officiers du gouvernement exercent la surveillance la plus étroite, il se fait de la contrebande dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Le "Sauriel" conduira les scouts à Gaspé

Québec, 14. (D.N.C.) — Le brise-glace Sauriel a été désigné pour transporter à Gaspé la semaine prochaine plusieurs détachements de scouts qui prendront part aux cérémonies qui marqueront le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

Henry Bordeaux à Québec

Cet académicien français prononcera une allocution, le 28, à l'Université Laval

Québec, 14. (D.N.C.) — M. Henry Bordeaux, le délégué officiel de l'Académie française, aux fêtes de Jacques Cartier, sera certainement l'une des personnalités les plus intéressantes de la mission française. Québec n'a pas vu d'académicien en habit vert depuis le congrès de 1912, alors que l'Académie avait délégué trois de ses membres illustres, Etienne Lamy, Gabriel Hanotaux et René Bazin.

Le célèbre auteur sera présenté par Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval. Les autres orateurs, à cette première séance, seront M. le juge Adjuitor Rivard et M. Paul Coze.

Mme W. C. Van Horne tuée dans un accident d'auto

St-Jean (Nouveau-Brunswick) 14. (S.P.C.) — On a téléphoné que Mme W. C. Van Horne, née Fraser (Eddythe-Audrey), a été tuée dans un accident d'automobile qui a eu lieu ce matin, entre St-Ephrem et St-André-sur-Mer.

Mme Van Horne était la femme d'un petit-fils de lady Van Horne et de feu sir William Van Horne, qui fut président du Pacifique Canadien. Ils étaient mariés depuis novembre 1928.

Les hôtels trifluviens rouvrent leurs portes

Les Trois-Rivières, 14. (D. N. C.) — Les hôtels de notre ville dont la licence pour la vente du vin et de la bière avait été supprimée, vendredi dernier, ont de nouveau ouvert leurs portes ce matin. La Commission des Liqueurs leur a retourné leurs permis.

Au club Confédération

Tous les conservateurs sont invités à la réunion de demain soir au Club Confédération, organisée par l'Idée Conservatrice. M. Sam Gobeil, député de Compton, sera le conférencier; il traitera des résultats obtenus grâce aux accords de la conférence impériale d'Ottawa, spécialement en ce qui regarde l'industrie du bétail, l'industrie laitière, le beurre et le porc à bacon.

Le congrès des détaillants

Près de cinq cents marchands sont réunis aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 14. (D.N.C.) — Près de cinq cents marchands de la province sont aujourd'hui rassemblés aux Trois-Rivières pour délibérer sur les moyens à prendre afin de protéger le commerce indépendant dans les limites de la province.

M. S. E. Desmarais, président de l'Association, a ouvert le congrès et insisté sur l'importance du marchand détaillant. "Les détaillants, dit-il, remplissent une fonction indispensable dans l'organisme économique. Il serait absurde de croire un seul instant qu'on peut les remplacer avantageusement par de vastes entreprises dont les chaînes de succursales et de comptoirs reliaient tous les coins du pays."

La réunion s'est continuée par la lecture des minutes, le rapport du secrétaire et celui du trésorier.

L'Union des municipalités

Me ST-PIERRE DELEGUE — LA RESPONSABILITE DES ACCIDENTS

La ville de Montréal ne paiera pas les dépenses des échevins au congrès annuel de l'Union des municipalités canadiennes. Toutefois, elle enverra Me Guillaume St-Pierre, avocat en chef de la ville, pour assister aux délibérations.

La ville de Montréal est très intéressée dans ce congrès, tout particulièrement dans un projet de législation pour les responsabilités en cas d'accidents sur les trottoirs, etc. On veut alléger les responsabilités des municipalités.

Le maire Grégoire chez M. Taschereau

Québec, 14. (D.N.C.) — M. le maire Grégoire a rencontré M. L. A. Taschereau hier après-midi, à l'hôtel du gouvernement, pour lui exposer les besoins de la ville relativement au chômage. On sait que selon les désirs d'Ottawa, le gouvernement provincial doit s'entendre avec les différentes municipalités sur le montant d'argent dont elles auront besoin, durant les mois à venir, pour secourir leurs chômeurs.

M. Taschereau à Montréal

L'assemblée de St-Georges de Beauce — Les projets d'amendement à la constitution fédérale — Le meurtre de l'interprète russe, la nuit dernière

Quand les journalistes sont entrés au bureau de M. Taschereau ce matin pour l'entrevue hebdomadaire que le premier ministre donne à la presse de Montréal, il leur a demandé s'ils avaient peur des morts. Et il a ajouté en souriant, au sujet de la rumeur de sa mort qui s'est répandue hier à Montréal: "C'est moi qui ai fait courir ce bruit-là, pour voir ce que les bleus diraient."

L'assemblée de la Beauce

Interrogé au sujet de l'assemblée de l'Action libérale nationale tenue dimanche à Saint-Georges de Beauce, le premier ministre a dit qu'il en avait lu des comptes rendus: "J'ai vu bien des gens qui y ont été, a-t-il ajouté, il paraît que ça n'a pas été un succès. Il y avait du monde, beaucoup de libéraux de Québec sont allés voir ça."

Le salaire des bûcherons

M. Taschereau ne sait pas si le salaire minimum des bûcherons a été fixé par la commission nommée récemment, comme un journal de Québec l'a annoncé. Cette commission n'a pas le pouvoir de fixer le salaire minimum et il n'y a pas eu d'ordre en conseil de passé à ce sujet. La commission a peut-être résolu quelque chose à ce sujet, mais M. Taschereau n'en sait rien.

La réponse de Québec

Au sujet des secours directs, il n'y a plus parmi les grandes villes de la province que Québec, qui n'a pas fait connaître au gouvernement provincial les sommes dont elle aura besoin pour les secours d'ici le 31 mars prochain. Elle doit le faire aujourd'hui et ensuite le gouvernement provincial soumettra ces chiffres à Ottawa. Quelques petites municipalités ont aussi exposé leurs besoins, mais les chiffres des grandes villes sont à peu près les mêmes pour les prochains mois que pour la dernière année, et la province soumettra que dans les petites municipalités aussi les besoins seront les mêmes que pendant la dernière année. C'est pourquoi on n'aura pas besoin des estimés des petites municipalités.

La constitution canadienne

On a interrogé le premier ministre sur la dépêche parue récemment au sujet de projets d'amendements à l'Acte de l'A. B. N. Il a répondu que M. Bennett a dit aux premiers ministres des provinces qu'il réunirait une conférence interprovinciale à l'automne à ce sujet, mais il n'a précisé la nature des amendements suggérés. Quant au changement de juridiction au sujet de l'assistance sociale, M. Taschereau a dit qu'il n'est pas prêt à répondre; on soumet à Ottawa que les provinces demandent au pouvoir fédéral de prendre les secours à sa charge, et qu'il faut alors modifier la juridiction; M. Taschereau n'a pas voulu exprimer d'opinion à ce sujet pour le moment. Il a seulement dit qu'il faut être bien prudent au sujet des amendements à notre constitution. Le premier ministre a dit que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord relève du parlement impérial et que ce parlement ne refuserait sans doute pas de modifier l'Acte sur une demande unanime des provinces du Canada.

Le meurtre de Soulgikoff

Au sujet du meurtre survenu la nuit dernière, on a demandé à M. Taschereau s'il avait déjà eu des plaintes au sujet de interprètes auprès des tribunaux; certains pensent que l'interprète tué la nuit dernière serait victime d'une vengeance. On a demandé au pre-

Une section de l'"Action libérale nationale" dans le district de Québec

Les chefs en seraient des libéraux authentiques — Un bureau permanent à Québec — Programme d'assemblées — L'attitude ministérielle

Québec, 14. (D. N. C.) — Bien que les élections provinciales ne semblent pas devoir se faire avant la dernière moitié de 1935, une grande activité règne dans le monde politique.

Le prochain événement dans ce domaine, croyons-nous, sera la formation d'une section de l'Action libérale nationale dans le district de Québec. Le succès d'assistance remporté à Saint-Georges, dimanche dernier, a stimulé ceux qui voyaient d'un bon oeil le mouvement de M. Paul Gouin. La sympathie de ces gens se matérialiserait sous la forme d'un groupe d'"Action libérale nationale".

Nous croyons pouvoir même annoncer que des personnages politiques bien connus accepteraient la direction du mouvement dans le district. Il appert que les chefs seront des libéraux authentiques, jeunes et moins jeunes.

Par contre, nous apprenons que le silence ministériel sur ce mouvement sera officiellement rompu ces jours-ci et que l'Action libérale nationale sera considérée comme une organisation non libérale, même si des députés libéraux en acceptent la direction.

Amendement à la charte

LES ECHEVINS ET LES CHOMEURS

MM. Allan Bray et J. E. Bélanger, échevins, demanderont lors de la prochaine session de la législature, que les articles 25-G et 35-1 de la charte soient suspendus, afin de permettre aux échevins de retirer de l'argent de la ville pour loyer de chômeurs et pour vente de marchandises pour les chômeurs.

Les articles en question se lisent comme suit: "Nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire ou d'échevin, ni être élu à cette charge, ni l'exercer."

G.—S'il est directement ou indirectement partie à un contrat ou directement ou indirectement intéressé dans un contrat avec la cité, quel que soit l'objet de ce contrat; L.—S'il est partie ou intéressé directement ou indirectement dans quelque cause, poursuite, ou réclamation contre la cité."

Von Papen part par avion pour Vienne

Berlin, 14. (S.P.A.) — Au commencement de cet après-midi, le vice-chancelier (cette charge ne lui a pas été enlevée) von Papen est parti en avion pour Vienne, afin d'y exercer la fonction d'envoyé extraordinaire du Reich. Mais M. von Papen ne se rend pas à Vienne; tout au plus, il fera escale à Berchtesgaden, pour y conférer avec le Führer.

Nomination d'un greffier

Lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, jeudi prochain, le comité exécutif présentera de nouveau son rapport pour nommer M. J.-A. Bayard, avocat, comme greffier permanent de la Cour du recorder, en remplacement de M. J.-A. Ouellette, que le comité demande au conseil de remercier de ses services. Lors de la dernière séance du conseil municipal, le comité exécutif avait présenté ce rapport, mais M. J.-A. Govette, échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste avait retardé le rapport par un "next meeting".

Chez les Artisans

Le congrès général de la Société des Artisans Canadiens-Français se continue aujourd'hui. Ce matin M. Rodolphe Bédard a été réélu président général, et M. Téléphore Brassard, premier vice-président.

Hier après-midi, les délégués sont allés faire une excursion à l'île du Seigneur. Ce matin, Mgr Bearzotti, secrétaire de la délégation apostolique au Canada, a chanté à Notre-Dame de Bonsecours une messe pour les membres défunts de la Société; il était assisté de deux aumôniers diocésains des Artisans, MM. les abbés Adon Archambault, aumônier de Joliette, et Georges Biron, aumônier des Trois-Rivières. Le chant a été exécuté par le quatuor Alouette.

Commission de chômage

M. Weldon, commissaire de la ville de Montréal, rappelle à tous les patrons qu'ils sont obligés, en vertu d'un amendement adopté par la Législature, de rapporter à la Commission du chômage, le nombre et les noms et adresses de leurs employés.

Poste de pompiers

Le comité exécutif a décidé d'installer les appareils et les pompiers du poste No 1 au carré Chabouillet, au poste no 31, dans le quartier Montcalm.

Recensement des employés

M. Adolphe L'Archevêque, échevin du quartier Delorimier, présentera une motion à la prochaine réunion du conseil municipal, pour demander un recensement de tous les employés municipaux, pour déterminer leur âge, leur résidence, adresse, etc.

Mort de l'architecte Raymond Hood

New-York, 14. (S.P.A.) — Raymond Hood, natif de Pawtucket, R. I., est mort ce matin à l'âge de 53 ans, à Stamford, Conn. Hood était un architecte qui a collaboré à l'élaboration des plans de plusieurs gratte-ciel aux Etats-Unis.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

Le pont Jacques-Cartier

Depuis déjà quelque temps nous avons un pont à Montréal dont le nom dit quelque chose: le pont Jacques-Cartier. Il se trouve peut-être encore de braves gens qui ont oublié que ce pont vient d'être rebaptisé, grâce au ministre de la Marine, M. Duranleau. Pour répandre cette bonne nouvelle il faudrait bannir ce beau nom dans tous les crânes recalcitrants pour en engranger le souvenir d'une façon définitive. Le meilleur moyen, ce serait de renouveler toutes les inscriptions où l'on lit encore cette inscription: Pont de la commission au honneur de Montréal. En effet, ni à Montréal, ni sur la rive sud à l'on ne s'occupe plus de ce pont. Il est vrai que l'on n'a pas construit Paris en un jour; mais on a d'abord commencé par le mettre à l'ouvrage. C'est ce que l'on devrait faire ici au sujet de ces inscriptions ou de ces indications et cela pour une double fin: identifier les Canadiens, instruire les étrangers. Souhaitons que les autorités compétentes aient la conscience de s'occuper de cela à temps pour que tout soit à point lorsque se dérouleront sous peu, à Montréal, des célébrations au caractère essentiellement français. — A. V.

Ces accidents de l'eau

Les plus belles médailles ont leurs revers. Ainsi, les grandes fêtes qui se déroulent dans la métropole de la Mauricie — Trois-Rivières — depuis presque deux mois, ont aussi leur revers, et des plus tristes. Il ne se passe pas de semaine, en effet, depuis le début de l'été, que les journaux ne nous annoncent la mort de quelque jeune imprudent de la région trifluviennaise. La liste noire des noyés s'allonge, aux Trois-Rivières, de façon terrifiante. Hier, c'était un adolescent de douze ans qui se noyait dans le fleuve, en dégrè du Cap de la Madeleine. On a suggéré à plusieurs reprises, au Bien Public et au Nouvelliste, la création de piscines à ciel ouvert ou d'une plage sûre où la population trifluviennaise pourrait se baigner sans danger. Rien n'a été encore fait par les autorités municipales de là-bas; rien ne semble devoir être fait de longtemps. L'occasion du Troisième centenaire serait bien choisie pourtant pour faire au Trifluvien un cadeau de cette sorte. Nous croyons que toutes les villes de quelque importance qui n'ont pas de plage, mais où il y a un lac ou une rivière à proximité, devraient organiser des plages artificielles pour le bien-être et la protection de milliers de citoyens incapables de s'évader de la ville et qui ont à subir quotidiennement les caprices parfois dangereux du thermomètre. En attendant que le conseil des Trois-Rivières fasse quelque chose, nous supplions les baigneurs d'user de la plus grande prudence. Le jeune garçon qui s'est noyé hier, a peine une demi-heure après son souper, a manqué de réflexion. Et que d'autres désastres irréparables ont été à l'imprudence! Les listes noires que nous apportons chaque semaine le journal devraient faire réfléchir et rendre les baigneurs plus sages. — LUCIEN D.

Comparez!

Les lecteurs du Devoir ont pu prendre connaissance du formidable discours prononcé dimanche à Saint-Georges de Beauce par le député fédéral du comté, M. Edouard Lacroix. S'ils veulent savoir de quelle façon les lecteurs du Soleil sont renseignés, qu'ils lisent ce que dit de ce discours le Soleil, qui avait un représentant sur les lieux. Nous citons, intégralement, tout ce qui, dans le compte rendu du Soleil, se rapporte à M. Lacroix. Un sous-titre d'abord: M. Edouard Lacroix, M.P., marchand de bois, parle des bûcherons.

Une phrase de préambule en suite:

M. Edouard Lacroix, marchand de bois et député de Beauce aux Communes, a déjà exprimé son mécontentement personnel; hier, il a accordé son appui à M. Gouin et a attaqué de nouveau le gouvernement local. Finalement, ceci, qui est censé être le résumé de discours de M. Lacroix: Ce fut ensuite le tour de M. Edouard Lacroix. Ce marchand de bois bien connu traita patiemment de questions d'exploitation forestière. Il a déjà exprimé son opinion sur ce sujet. Il répéta hier qu'il n'est pas satisfait de la politique du gouvernement local au sujet de l'exploitation des forêts et tout en constatant que le gouvernement provincial vient de fixer à un minimum de \$300,00 par mois le salaire des bûcherons, il se plaint du fait que les bûcherons ont reçu moins que cela en ces dernières années, les années où l'industrie du papier souffrait le plus de la crise économique. On voit que c'est plutôt maigre! Pour être complet, il faut ajouter que le Soleil avait ramassé dans les termes suivants toute la partie du précédent discours de M. Lacroix sur la même question (assemblée du 29 juillet):

M. Lacroix traita alors de la politique provinciale et s'occupa surtout des questions de retour à la terre, de colonisation et d'exploitation forestière.

Même en rapprochant les deux textes, les lecteurs du Soleil restent, on en conviendra, modérément renseignés. Ils feraient décidément mieux de lire les comptes rendus du Devoir. JACQUES B.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Notre projet de colonisation

L'idée de retour à la terre est une éclaircie dans notre ciel brumeux. Mais puisque l'expérience démontre que souvent l'espérance n'est qu'une façon agréable de perdre son temps, ne faut-il pas, étant donné la grave crise actuelle, agir de manière que l'espoir ne fasse pas faillite? Cela dépend du plan budgétaire en question, qui doit garantir et le pays et le bûcheron, car, dans tout

tableau d'initiative sociale, il faut brosser ces deux personnages solidaires l'un de l'autre; cette homogénéité d'intérêt est vitale; aucun des deux actionnaires de l'entreprise ne doit être lésé.

Il s'agit donc de suggérer une répartition équitable et prudente des capitaux en cause. Premièrement, en ce qui concerne l'allocation en espèces (\$700-\$800) ne saut-il pas mieux que le gouvernement dépense lui-même le montant nécessaire à l'achat du matériel agricole de première qualité, qu'il utilise des chômeurs pour la construction de la maisonnette du futur cultivateur, qu'il soit, en un mot, l'entrepreneur dans l'ensemble et dans le détail de l'entreprise, et qu'il en reste le propriétaire jusqu'à ce que le futur paysan ait persévéré un certain nombre d'années dans sa belle tâche?

Le contrat du ministère et du fermier stipulerait que ce dernier deviendrait seul propriétaire de sa ferme, après l'écoulement du temps fixé; ainsi, de cette façon, en cas de défection des travailleurs de la terre, l'Etat n'aurait pas donné sans résultat de l'argent emprunté, qu'il lui faudrait rendre, un jour ou l'autre, en le récupérant sous forme d'impôts. Cette chose arriverait sûrement dans le cas où les futurs travailleurs de la terre ne pouvant s'adapter à leur nouveau genre de

vie reviendraient vers la ville après un court séjour coûteux sur une ferme.

La propriété à conquérir stimulerait l'ambition des aspirants... en herbe et de leur patience forcée par l'intérêt, naîtrait l'habitude des lieux, le temps les réconcilierait avec la campagne car il faut s'acclimater même au bonheur parfois... Deuxièmement, en ce qui concerne l'achat éventuel des terres, ne serait-il pas plus prudent de la part de l'état de faire ce qu'on appelle en Normandie "location d'herbages", c'est-à-dire de terrains?

Un intérêt minime sur leur valeur en permettrait l'exploitation et une option en assurerait la conservation en cas de réussite. Ce plan présenterait peu de risque et serait dans son ensemble une garantie pour le pays qui aurait un important matériel de colonisation qui lui appartiendrait en attendant que le colon méritant s'en rende maître à son tour, et d'ici là il serait logé et nourri dans le décor des pins qui vivifieront. La rennaissance du régime de l'air pur devrait venir de chez nous, confondre notre tâche à celle de la terre à sa grande noblesse et notre hérité aspire à la colonisation; aussi c'est le baptême de désir que reçoit la cité agricole qui naît. SACRO MONTICHI

L'expression "La Mauricie" vivra-t-elle?

L'expression "La Mauricie" lancée par M. Lucien Desbiens, dans les "Pages trifluviennes" pour désigner la Vallée du St-Maurice ayant soulevé un vif débat dans les journaux de la région trifluviennne, M. Desbiens a cru devoir résumer ce débat dans une causerie faite à l'Heure provinciale mardi dernier. En voici un résumé

M. Desbiens répond d'abord à la principale objection faite contre le mot "Mauricie", par son Excellence Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières. Mgr Comtois craint que l'expression "La Mauricie" employée pour désigner la Vallée du Saint-Maurice enlève sa primauté à la ville des Trois-Rivières.

M. Desbiens répond qu'il n'en est rien, et qu'au contraire, en donnant à toute la Vallée du Saint-Maurice un nom qui rappelle le fleuve qui l'arrose, les tenants du mot "Mauricie" attirent l'attention des étrangers sur toute une région qui tire sans doute sa gloire première de la métropole trifluviennne mais qui lui rapporte aussi beaucoup de gloire.

A ceux qui objectent que le mot "Mauricie" ne se traduit pas en anglais et est difficile à prononcer pour les Américains, M. Desbiens répond en citant le témoignage d'une New-Yorkaise, Mme Sarah Larkin-Loenig, auteur d'un volume sur Trois-Rivières, qui assure que l'expression "La Mauricie" est très appréciée, qu'elle est musicale et que "c'est un enchantement de l'entendre".

Pour ce qui est de ceux qui objectent à la nouvelle expression au nom de la tradition, M. Desbiens trouve que cette supposée objection n'en est pas une et que d'ailleurs, les champions du mot "Mauricie" ne veulent en rien faire disparaître la coutume d'appeler la région trifluviennne Vallée du Saint-Maurice; ils veulent tout simplement faire connaître mieux la région en la baptisant d'un nom plus court, plus pittoresque.

M. Desbiens prouve que la plupart des journaux de langue française de la province de Québec ont accepté d'enthousiasme l'expression "La Mauricie". Il cite les témoignages de plusieurs journalistes.

M. Raymond Douville, du Bien Public, par exemple, dans une demande au nom de quel droit on pourrait empêcher les tenants du mot "Mauricie" d'employer cette expression qu'il trouve aussi brève, aussi musicale que celle de Gaspésie qui désigne depuis longtemps la péninsule de Gaspé. Il demande aux adversaires du mot "Mauricie" quelles objections historiques, géographiques ou grammaticales ils peuvent apporter contre ce mot.

Le Nouvelliste trouve, lui, que l'expression est éminemment appropriée à la région puisqu'elle est tirée du Saint-Maurice, fleuve qui a joué un rôle primordial dans le développement de la région trifluviennne. Le Nouvelliste approuve le mot "Mauricie" surtout parce qu'il ne se voit énoncé en anglais et n'a ainsi ni un cachet français des plus enviables.

M. Elzéar Dallaire, écrit dans l'Echo du Saint-Maurice que si la critique s'est occupée du mot "Mauricie", "mot court et harmonieux", c'est que ce mot est vaillant et qu'il est appelé à plaire infiniment aux Américains qui viennent chez nous chercher des parfums de France.

M. Edouard Belleau, de la Voix de la Tuque, est d'avis que l'expression "La Mauricie" convient on ne peut mieux à une région française située au cœur d'une province française, et que ce mot si pittoresque ne peut manquer d'éveiller la curiosité et l'intérêt des touristes.

M. Gabriel Landais, du Petit Journal, trouve que le mot "La Mauricie" a une saveur toute particulière et qu'on l'applique aux événements sportifs si en honneur dans la Vallée du Saint-Maurice.

M. Desbiens cite ensuite le témoignage d'hommes qui peuvent passer comme autorisés dans la matière: M. Omer Héroux, saluant dans le Devoir l'apparition du nouveau mot, écrit: "La Mauricie, on l'aura tout de suite deviné, c'est le pays qu'arrose le Saint-Maurice. Le mot est agréable, aussi logiquement formé que celui de Laurentie, par lequel on désigne depuis longtemps, tout le pays sur lequel règne le Saint-Laurent."

M. Casimir Hébert, président de la Société Linguistique du Canada, écrit entre autres: "Le mot Mauricie est très viable. Il est très joli, assez bref; il rime très bien avec Laurentie et Gaspésie. La plupart des provinces françaises ne sont pas nommées d'après le chef-lieu: le Gévaudan, le Périgord, le Jura, le Bourbonnais, le Dauphiné ne rappellent aucune gran-

de ville. Le temps consacre les néologismes. Le néologisme qu'est La Mauricie vivra par l'exemple et la patiente ténacité des écrivains." M. Desbiens s'excuse d'ajouter à ces témoignages celui des juges de la section d'histoire du dernier concours d'Action intellectuelle: MM. Aegidius Fautoux, Lionel Groulx, Victor Morin, Adélaïde Desrosiers et Montarville Boucher de la Bruère — qui, en couronnant Au Cœur de la Mauricie, le premier livre qui ait affiché le vocable de La Mauricie, ont presque apposé sur celui-ci le sceau de leur autorité.

Enfin, M. Desbiens parle de toutes les initiatives qui se sont réclamées du mot: La Mauricie; Le Bien Public qui a créé une page spéciale intitulée Notre Mauricie; la directrice de la page féminine du Nouvelliste qui a lancé un concours sur le mot Mauricie; concours qui a fait triompher cette expression de l'expression consacrée: La Vallée du Saint-Maurice.

Le nom officiel du Syndicat d'initiative des Trois-Rivières qui comporte le mot Mauricie dans sa raison sociale, Le Café de la Mauricie fondé récemment aux Trois-Rivières. Enfin cette expression La Mauricie que les visiteurs peuvent voir depuis quelques mois un peu partout aux Trois-Rivières, sur les menus des hôtels, dans les étalages et aux façades des maisons de commerce de la métropole trifluviennne.

M. Desbiens conclut en disant que la popularité extraordinaire qui a accueilli le mot: Mauricie permet de prévoir que ce mot est très viable et qu'il vivra.

Le plébiscite allemand

Les principaux lieutenants du Führer commencent la campagne électorale

Berlin, 14. (S.P.A.) — Les quatre principaux lieutenants du chancelier Adolf Hitler, tous maîtres dans l'art de la parole, ont commencé une intense campagne pour demander au peuple allemand d'accorder plus que jamais leur appui au chancelier au cours du plébiscite de dimanche prochain.

Le ministre de la propagande Joseph Goebbels, à Berlin; Wilhelm Frick, à Cologne, et Rudolph Hess, à Breslau, ont déclaré devant des foules considérables que l'Allemagne doit approuver par un vote plus considérable que jamais l'ascension du chancelier Adolf Hitler à la présidence. Ils ont ajouté que cela est nécessaire pour faire voir au monde la solidarité de l'Allemagne et aider l'administration à poursuivre son œuvre. Chaque assemblée avait été soigneusement organisée et les drapeaux et la musique y abondaient.

Les quatre orateurs ont salué un sauveur de l'Allemagne dans la personne d'Hitler et ont déclaré qu'il est l'ami et le successeur logique du président von Hindenburg.

Goebbels ajouta que Hitler, dans ses décisions, s'occupe bien de la bourse et des institutions financières, mais surtout du peuple, des ouvriers, de leurs femmes et de leurs enfants. Il déclara que dans la répression de la rébellion du 30 juin, Hitler n'a pas agi selon son bon plaisir mais pour le bien de l'Allemagne. Tour à tour avec sarcasme et humour il accusa la presse étrangère de mentir effrontément et de mal représenter les événements d'Allemagne. Il proclama la révolution naziste une transition non sanglante d'un régime à un autre et affirma qu'en mourant le président von Hindenburg, "parrain du national-socialisme", remit l'avenir de l'Allemagne entre les mains de Hitler.

Pendant ce temps, Hitler assistait incognito à une représentation de la Passion à Oberammergau. Il n'était accompagné que de quelques personnes. La découverte de sa présence causa toute une sensation parmi les villageois et pendant son dîner il dut apparaître plusieurs fois au balcon de l'hôtel où il se trouvait. Il a déclaré au maire de la localité qu'il fera tout son possible pour que la Passion puisse continuer à se jouer en Allemagne.

Au sanctuaire du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 14. — Voici le programme des fêtes d'aujourd'hui au sanctuaire national de la Sainte Vierge du Cap-de-la-Madeleine.

Le matin: a) A 5 h. 30, 6, 7, 8, 9, 10 heures, messes au sanctuaire. b) A 9 heures, chemin de la Croix. c) A 10 h. 30, grand-messe en plein air, Son Ex. Mgr Comtois officie. Sermon par le R. P. L. Tremblay, O.M.I., de la maison du sanctuaire.

L'après-midi: A 3 heures, procession du Très-Saint-Sacrement et bénédiction des malades et des infirmes. Le soir: A 7 h. 15, cérémonie de clôture, en plein air, sermon, procession du Rosaire, salut, Magnificat.

Le salaire minimum

Conférence de M. Gustave Franco à Québec

Québec, 14 (S.P.C.) — Invité des syndicats nationaux, canadiens, section des jeunes filles employées, magasins, manufactures et ateliers, M. Gustave Franco, a donné, hier soir, une conférence sur les ordonnances de la Commission du salaire minimum des femmes. Il a parlé plus spécialement de la dernière, celle qui a trait aux employés de magasins et qui doit entrer en vigueur le 1er septembre. M. Franco a dit que 100,000 employées et ouvrières tombent sous la juridiction de la loi du salaire minimum et qu'au moins 20,000 d'entre elles avaient vu augmenter leurs salaires.

Le président de la Commission affirma que la loi n'était pas parfaite mais qu'on verrait la rendre très acceptable avant peu. Il déplorait le fait que les Canadiens français perdent constamment du terrain dans l'industrie à Montréal.

M. Gustave Franco estime que ce qui manque, aujourd'hui, c'est l'équilibre un peu partout. C'est pourquoi ce qu'il faudrait rétablir d'abord, une chose serait bien plus simple que le retour à la terre à son avis; y rester. Il estime de plus que la ville est faite pour l'industrie et la campagne pour la culture. La petite industrie est, cependant, bien à sa place à la campagne. Il cite le cas des fabriques de conserves qu'il voit mal établies dans les villes.

M. Franco estime encore qu'on ne devrait pas avoir peur d'élever les salaires parce que c'est le meilleur moyen d'activer les affaires.

A Washington

Morganthau publie des lettres de Roosevelt

Washington, 14. (S.P.A.) — Henry Morganthau, secrétaire du Trésor aux Etats-Unis, afin de continuer la politique de son département d'apaiser les craintes d'inflation qui ont surgi à la suite des récents développements au sujet du bi-métallisme, a rendu publiques des lettres du président Roosevelt, dont l'une, datée du 14 juin, autorisant l'émission de certificats argent.

La situation est d'autant plus critique que les obligations du gouvernement ont été transférées à la baisse par suite des nouvelles regardant les achats d'argent par le gouvernement.

Cet état de choses, facilement explicable, n'est pas moins extrêmement embarrassant à un moment où le trésor se voit forcé de mandamander un emprunt de \$1,700 millions.

C'est pourquoi le but de Morganthau en livrant les lettres du président au public américain, c'est d'exposer en blanc et en noir l'étente à laquelle sont arrivés le président et le département du trésor avant que celui-ci ne partit pour son voyage de repos.

Les funérailles de l'abbé Eugène Berger

Samedi matin a eu lieu dans la chapelle du Séminaire des Missions-Etrangères le service funèbre de l'abbé Eugène Berger, missionnaire pendant huit ans à Tutuhan-Kaonan, Mandchourie, et décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, à l'âge de 34 ans.

Le service fut célébré par son frère, M. l'abbé Omer Berger, curé de Saint-Benoît, Parkington, assisté de R. P. Aldé Marbeau, P.M.E., de Fuku-Manchukas, comme diacre, et de R. P. Rosaire Parent, P.M.E. comme sous-diacre.

Les séminaristes chantèrent la messe sous la direction du R. P. Louis Pageau, P.M.E., M. R. Richard touchait l'orgue. Le notaire Henri Rodrigue et M. Joseph Vézina ont bien voulu prêter leur concours comme solistes.

Dans la nef avaient pris place S. E. Mgr E. Deschamps, assisté du R. P. J.-D. Chaumont, assistant supérieur, et M. l'abbé Joseph-Pierre Lebel, oncle du défunt. Le chanoine Avila Roch, supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, le R. P. Joseph Geoffroy, P.M.E., les RR. PP. Clovis Rondeau, P.M.E., Alexandre Paradis, P.M.E., Antoine Roberge, P.M.E., le R. P. Antonin, de l'Assomption, P.T., le R. P. Real Poliquin, M. l'abbé C.-E. Guibault, vicaire de Saint-Stanislas et ancien professeur du Séminaire des Missions-Etrangères, M. l'abbé Albert Benoit, curé de Saint-Nicolas d'Ahuntsic, Maurice Saint-Louis, P.M.E., Alexandre Favreau, P.M.E., L. Joinville, P.M.E., R. P. Lucien Sarazin, P.M.E., M. l'abbé A. Léveillé, curé de Saint-Hermas, M. l'abbé P. Belanger, du séminaire de Rimouski, M. Antonio Prevost, P.S.S., M. l'abbé D. Toupin, curé de Cartierville, M. l'abbé J.-L. Gervais, aumônier de l'hôpital du Sacré-Coeur, le R. P. Pierre Carrier, C.S.V., M. l'abbé Joseph Wilfrid Dionne, curé de Saint-Ulric de Rimouski, M. l'abbé A. Derome, curé de Saint-Christophe, Charles Dery, P.M.E., Frère N. Anselme, E.E.C., Robert Hélu, P.M.E.

Dans l'assistance on remarquait les religieux de l'hôpital du Sacré-Coeur, les religieux de Sainte-Croix, les religieux des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception avec une vingtaine de novices.

MM. Léon Marquis, Joseph Vézina, le notaire Henri Rodrigue, P. Chaloux, W. Bérichon, André Clermont, I. Dagenais, A. Fournier, Paul Roy, Antoine Roy, A. Germain, Philippe Chouinard, Joseph Bernier père et fils, B. Gosselin, R. Richard, Mathias Champagne, O. Côté, P. Marquis, J.-O. Lavoie, Alexandre Cousineau, C. Pelletier, Wilfrid Morin, J.-F.-E. Michaud et bien d'autres.

L'absoute a été faite par S. E. Mgr E. Deschamps, assisté du R. P. J.-D. Chaumont, assistant supérieur du séminaire des Missions-Etrangères et M. l'abbé J.-D. Lebel, oncle du défunt, Père Joseph Geoffroy, maître de cérémonies. Après le service, le cortège se rendit au cimetière des Missions-Etrangères du Pont Viau, où eut lieu la première sépulture.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE Mardi, 14 août

- 2.15 Corda, poétique. 2.30 Récital d'artiste. Sydney Smith, ténor. 5.05 Jerry Cooper, baryton. 5.45 Chansonnettes. 6.00 Charles Carille, ténor. 6.30 Accordéon. Orchestre Abe Lyman. 10.15 Les Montagnards Modernes. 10.30 Cordes mélodiques. Alexander Chualdin, directeur (de Toronto). 11.15 Orchestre Inham Jones.

- 4.30 Art. Tatem, pianiste. 6.30 Nouvelles. 7.00 Baseball. 4.30 La Symphonie de Chicago. Direction de sir Hamilton Harty. 5.30 Jackie Heller, ténor. 6.40 Nouvelles. 8.30 Musique Goldman. 9.30 Symphonie NBC. 11.15 Robert Royce, ténor. 11.30 Orchestre Rudy Vallee.

- 4.00 p.m. — La Symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. — Ouverture (Si fausto) d'Adami; Rhapsodie sudaïse, d'Alvén. Première symphonie en sol mineur, de Kalinnikow; Polonaise en la majeur, de Chopin. 8.45 p.m. — Chansonnettes. Ensemble de cordes. — Eté indien, d'Herbert; Consolation, de Mendelssohn; Cavatine, de Raff. Mésanges, de Tschaiakowsky; Chanson triste, de Tschaiakowsky. 10.00 p.m. — Fanfare: "The Troopers", de Fredric Elch. — L'Artillerie américaine, de Sousa; On Parade; Parade des soldats de bois; High School Cadets; Marche royale; Roar Lion Roar. 10.30 p.m. — Cordes mélodiques. Direction Alexander Chualdin. — (De Toronto) Prélude et Toccata de Bach; Petite suite académique, de Davis; Chant d'amour, opus 19, de Zarlinski.

- 2.30 p.m. — Ann Leaf, organiste. 6.35 p.m. — Jerry Cooper, baryton. 7.30 p.m. — Silver Dust Serenaders. Paul Keast, baryton. 11.15 p.m. — Orchestre Little Jack Little. 6.30 p.m. — Nouvelles. 7.00 p.m. — Concert. — Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini; Chanson du printemps, de Mendelssohn; Mélodie en fa, de Rubinstein; Prélude en do dièse de Schumann; Toccata, de Liszt. 7.30 p.m. — Yasha Davidoff, basse. 8.30 p.m. — Grace Hayes, vedette de comédie musicale. 8.45 p.m. — Sport. 9.00 p.m. — Musique Goldman. 11.15 p.m. — Robert Royce, ténor.

- 3.30 p.m. — La symphonie de Chicago. 5.30 p.m. — Jackie Heller, ténor. 6.30 p.m. — Education of the News. (Bleu Danube), de Strauss; Traumerel, de Schumann; Menuet, de Paderewski; Air irlandais, de Grainger; Seconde rhapsodie hongroise, de Liszt. 10.30 p.m. — Chefs-d'œuvre. — Mary Eastman, soprano; Symphonie Howard Bayton, Extrait (Général de Herbert; Friend of Mine, de Sanderson; Extrait (The Bohemian Girl), de Baifer; Valse triste de Sibelius; Trypter russe, d'Utti; Sanderson; On the Road to Mandalay; Polka-Pizzicato, de Delibes; Extrait (Le paradis bleu), de Romberg.

- 6.00 p.m. — Tito Guizar, ténor. — Me queres? Para el Ta-o; Lucha Maria, etc. 4.00 p.m. — Au Village Vert. — Symphonie Howard Bayton (Général de Herbert); Deux danses indiennes, de Skilton; Danse guerrière; Polka Pizzicato, de Strauss; Suite de danses, de Gretry-Motti; Tambourin, Menuet, Gigue. 9.00 p.m. — La symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. — Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini; Chanson du printemps, de Mendelssohn; Mélodie en fa, de Rubinstein; Prélude en do dièse de Schumann; Toccata, de Liszt. 7.30 p.m. — Yasha Davidoff, basse. 8.30 p.m. — Grace Hayes, vedette de comédie musicale. 8.45 p.m. — Sport. 9.00 p.m. — Musique Goldman. 11.15 p.m. — Robert Royce, ténor.

- 6.00 Harry Watson et son orchestre. 6.30 Chansonnettes françaises. 6.45 Bourses de Montréal et de New-York. 7.00 Transcription électrique de "Sérénade académique". 7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée. 7.36 "Beautifull Lady", Mary Morgan. 8.00 "Ovide et Cypris". 8.30 L'Union catholique des Cultivateurs. 8.30 Fanfare Goldman de New-York. 9.00 Violons et violoncelles. 9.25 Intermezzo musical (Toronto). 9.30 Edgar Stone. 10.00 Mart Kenny et son orchestre. 10.30 "Melodie Strings". 11.00 "Marching along". 11.30 "Les troupes", en français et pronostics de la température. 11.38 Sammy Kay et son orchestre.

- 4.00 Concert symphonique de Detroit. 4.30 Cours de la bourse. — Concert symphonique de Detroit. 5.00 Jerry Cooper, baryton—CBS. 5.15 Une page d'histoire. 6.20 "The Pageant", CBS. 5.30 Le programme du foyer. 6.15 Musique classique. 6.25 "Thee révélation". 7.00 "Beale Street Boys", C.B.S. 7.15 Chansonnettes françaises. 7.30 Orchestre—C.B.S. 8.00 L'Heure provinciale. 9.00 Georges Givrot—C.B.S. 9.30 "Blue Ridge Mountainers". 10.15 Les troupes. 10.25 Le reporter sportif de la Brasserie Molson. 10.30 Ensemble de cordes. 11.30 Musique de danse. 1.00 Fin des émissions.

- 8.00 Orgue. 10.15 Les châteaux de la romance. 1.00 Bourse. 1.30 Dejeuner du Kiwanis. 1.30 La musique magique. 4.15 Bourses. 5.30 La Ligue de sécurité. 6.00 Orchestre de la Gorge au Sabie. 6.30 Extrait de Goldman. 9.00 Récital de "salle Tudor". 9.30 Symphonie NBC. 10.30 Nouvelles. 11.15 Le voix de la "romance".

- 9.00 Thème — L'Heure exacte. 9.01 Sommaire. 9.02 Chansons françaises. 9.30 Culture physique. 9.45 Valses Viennoises. 9.50 Extrait d'Opéra. 11.00 Musique classique. 11.30 Variétés. 12.00 Heure des dames. 1.15 Variétés. 1.30 L'heure exacte. 1.31 L'heure exacte. 1.32 Sommaire. 1.33 Chansons de Paris. 6.00 Bourse des mines. 6.15 Fédération des Ouvriers du Canada. 7.00 Fantaisie Musicale. 7.30 L'heure exacte. 7.45 Causette sur la natation. 8.30 Orchestre du Parc Belmont.

- 9.00 Trio de concert Cunard. 9.30 Samovar. 10.00 Harmonica. 10.30 Orchestre. 11.00 L'heure exacte. Température, fin de l'émission.

- 5.00 Stan Wood et son orchestre. 6.30 Chansonnettes françaises. 6.45 Bourses de Montréal et de New-York. 7.00 Récital d'Otawa. 7.15 Marchés d'Otawa. 7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée. 7.36 Silhouettes marines. 8.00 Ovide et Cypris. 8.15 Erch, Dornberger. 8.30 Fundy Fantasy. 9.00 Emission spéciale sous les auspices de la Société l'Association de Moncton.

- 10.00 Les Cavaliers de la Salle. 10.15 Ebeli Greig et Al Smith. 10.30 George Olsen et son orchestre. La température. 11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température. 11.38 Stuart MacLean et son orchestre.

- 8.15 Marches populaires. 8.30 Chansons françaises. 9.00 Deane Moore. 9.15 Patterns in Harmony. 9.30 Metropolitan Parade. 10.00 Entre vous et moi. 10.30 Ouverture de la bourse. 10.45 Fiddlers Fancy. 11.00 Récital d'orgue Dickinson. 12.15 Chansons. 12.30 L'heure ensoleillée. 12.45 Bourse. 12.55 Mercures des produits laitiers. 1.00 Orchestre. 1.15 Causette agricole de l'U.C.C. 1.30 Orchestre. 1.30 Romany Trail. 2.00 Romany Berumen. 3.00 In the Arctic. 3.45 Manhattan Moods. 4.00 Le Village Green. 4.00 Bourse. 4.45 Programme musical. 5.00 Orchestre. 5.15 Les petites écoles. 5.30 Le programme du foyer. 6.25 L'heure récréative. 7.00 Orchestre. 7.10 Dames vécus. 7.15 Orchestre. 7.45 Le soc, du bon parler français. 8.00 Classique et moderne. 8.15 Classique et moderne. 8.15 Emery Deutsch, violoniste. 8.30 Méloids du Broadway. 9.30 Orch. symphonique de Detroit. 10.00 Orchestre. 10.25 Le reporter sportif Molson. 11.30 Musique de la bourse. 11.00 Programme de chant par Nick Lucas.

- 8.00 Orgue. 10.15 Trio Florenda. 11.30 Musique de la marine. 1.00 Bourse. 1.00 Parté (Shakespeare). 4.15 Fermeture du marché. 6.00 Parties de tennis nationales (femmes). 6.15 La prospérité. 6.45 Nouvelles. 7.45 Les soeurs du chaudron. 8.30 Igor Roun, baryton. 8.45 Sport. 9.00 Musique Goldman. 11.00 Nouvelles. 11.15 Le voix de la romance.

- 9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises. 9.30 Culture physique. 10.00 Musique militaire. 10.30 Diction. 10.45 Chansons françaises. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.30 Vos valses favorites. 12.00 Heure des dames. 1.15 Variétés. 1.30 Bourse. 5.00 Heure, sommaire, divertissements. 5.30 Chansons de Paris. 6.00 Bourse des mines. 6.15 Péd. des ouvriers du Canada. 6.30 Emission du Parc Dominion. 7.00 Fantaisie musicale. 7.30 Heures.

Servez toujours le meilleur THE "SALADA" "Frais des plantations"

Table with columns: Postes, Mètres, Kilocycles. Lists various radio stations and their frequencies.

Table with columns: Postes de la C.C.R., Kilocycles. Lists radio stations in various provinces.

Aventures canadiennes des Soeurs Grises. Par le R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I. L'auteur de Aux Glaces Polaires...

UN CONSEIL-MESDAMES? de la Bière DOW Old Stock. A multi-panel comic strip featuring a woman and a man discussing beer.

4 JOURS EN MER LAFETE DU TRAVAIL A NEW YORK \$45 et plus DÉPART, 29 août, 11 heures 30 du soir ARRIVÉE, à New York, dimanche 2 septembre



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeane METIVIER

LETTRÉ DE FADETTÉ

La fin du "Goéland"

Le Goéland, c'était le bateau du vieux pêcheur Antoine. Il avait vingt ans quand il était devenu le glorieux possesseur et quand sa barque, pour la première fois, ouvrit ses deux grandes ailes, comme un goéland qui glisse dans l'azur, il trouva qu'aucun nom ne lui convenait mieux que celui de Goéland.

Il aimait son bateau comme une personne vivante, il le commandait comme on commande un cheval, et sa jeune femme fut un peu jalouse de ce grand amour qui partageait le cœur de son Antoine. Elle s'y habitua, et quand ils furent devenus vieux, elle en riait volontiers, mais lui s'attachait de plus en plus à cet ami de toujours.

Cela se comprend: un bateau avec lequel on a bravé la mer et les hommes, — car il avait fait un peu de contrebande sur la côte, — c'est un compagnon que l'on retrouve toujours avec de la joie dans le cœur. On a tant partagé ensemble de misères, de fatigues et de dangers!

Mais, hélas! les bateaux, c'est comme les hommes! Ça vieillit... ça s'use... il se fait des trous qu'on ne peut plus boucher; les pièces ne tiennent plus dans la coque pourrie, c'est bien fini et, à la suite d'un dernier voyage dangereusement, la prudence força Antoine de tirer son bateau sur le sable.

Il en avait donc vu démôler, de ces vieilles ruines! Il avait aidé ses voisins à disjoindre les planches qui crient et se lamentent et d'où sortent des torsades d'étroups humides. Tout cela s'en allait dans les hangars pour le chauffage d'hiver, il ne restait que les bouts de cordages goudronnés qui fondent au soleil sur la plage et que la mer finit par avaler.

Le Goéland en était là! Son temps était fini, mais Antoine, dont la remarquable philosophie se dépensait au profit des autres, n'admettait pas que son bateau fût livré à la destruction et au feu.

Il avait essayé pourtant et accepté l'aide de deux amis... mais au premier coup de hache, le cœur lui manqua, il avait entendu la plainte de sa barque comme une lamentation de moribond. Après tout, il avait du bois pour se chauffer et rien ne l'obligeait à démôler son Goéland!

Ses voisins s'en allèrent en riant de lui. De retour à la maison, il essaya d'expliquer à sa femme qu'il fallait à son bateau des funérailles dignes d'une si belle carrière. Elle l'écoutait, goguenarde, et il conclut:

— Que dis-tu de cela, toi, la mère? — Je dis que tu radotes et que tu n'as pas pour un sou de volonté! Mais, c'est toujours comme ça quand les hommes vieillissent!

— Connu! connu!... Mais dis, toujours, je ferais-tu, toi? — Oh! moi! je ne me ferais pas du mauvais sang pour un vieux bateau bon à rien et j'aurais honte de dire que j'ai pitié de lui! Je garde ma pitié pour les chrétiens.

Antoine leva dédaigneusement les épaules. Palmire ne comprenait rien!

Le souper terminé, il bourra sa pipe et les mains dans les poches de son tricot, il s'en alla à la plage pour marcher autour du Goéland et s'asseoir sur l'arrière.

Sa femme le voyait par la fenêtre: — On n'a pas idée de cela! Un bateau, c'est du bois et quand il a fini son temps, il n'y a rien à faire!

Tous les soirs, la même petite scène recommençait: tristesse du bonhomme, gronderie de la bonne femme et promenade autour du bateau. Quand il faisait noir, elle le hélait: — Voyons, Antoine, l'air est fraîche! Allons, rentre, je te dis! Gare aux jambes! — On y va! On y va! Si l'air du soir ne vaut rien pour les rhumatisés, la colère n'est pas mieux pour les vieilles! Moi, vois-tu, j'ai du souci! ça me fend le cœur de voir mon Goéland planté dans le sable... il faudrait que je l'enterre!

— Il devient fou, ma grand'foi du bon Dieu!

— Tu ne comprends donc pas que c'est une manière de parler? Enterrer mon bateau, c'est m'en défaire sans le tuer en lui arrachant ses morceaux un à un. C'en est plus le voir, là, le jour et la nuit, comme un vieil infirme qui a le regret du large! Je l'ai bien, moi, ce regret, pourquoi mon bateau ne l'aurait-il pas?

— Tu dis des bêtises, mon Antoine, tu parles comme un païen, comme si la barque avait une âme!... L'as-tu déjà entendue parler?

— Pas tant que toi, la mère, c'est sûr! N'empêche qu'on se comprendait tous les deux.

Antoine s'assit d'un air découragé en murmurant: — Il y a des choses que les femmes ne peuvent jamais comprendre!

Peu de jours après arriva leur fils, Pierre: il venait de Québec, passer une semaine avec ses parents.

La première visite du jeune homme fut pour le pauvre Goéland couché sur le flanc dans son lit de sable, et il écouta et comprit son père, lui, et, après plusieurs conversations, une grande décision fut prise. Ils passèrent des heures sur la plage, travaillant au bateau: — Les voilà tous les deux! soupira la bonne femme qui comprenait de moins en moins.

Enfin, un soir, au coucher du soleil, Antoine et Pierre, aidés de deux voisins, remirent le bateau à flot, hissèrent les voiles rapiécées et attachèrent solidement la petite chaloupe derrière le Goéland. Ils s'éloignèrent de terre tous quatre avec un petit vent qui ne les conduirait ni bien loin, ni bien vite.

L'ombre s'étendait sur terre et sur mer et la pleine lune montait, énorme et rouge, derrière l'île Bonaventure. Le vieux bateau glissait sans rouler sur une mer à peine ridée.

Pas une parole n'avait été prononcée quand Antoine éleua

la voix: — C'est pas prudent d'aller plus loin. Descendez dans la chaloupe.

Il largua les voiles qui se mirent à clapoter sans fracas avec cette toute petite brise.

Pendant que les autres sautaient dans la légère embarcation, Antoine s'affaira dans le fond de la barque puis il vint rejoindre les autres, détacha l'amarré qui les retenait et, à coups de rames rapides, ils s'éloignèrent.

Dans ce grand silence, sous l'éclat de la lune qui jetait sur la mer un faisceau de lumière rutilante, ils avaient les yeux fixés sur le Goéland immobile.

Tout à coup, il eut comme un frémissement et tournoya sur lui-même, et en moins de temps que je n'en mets à l'écrire, ils le virent s'enfoncer, par l'avant, le nez dans l'eau et l'arrière surélevé, comme si un monstre marin l'eût attiré dans le gouffre, pendant que le mât, à mesure que le bateau s'enfonçait, faisait sur l'horizon une ligne noire de plus en plus oblique, et, dans un tourbillon écumant, le Goéland disparut.

Le vieil Antoine, debout, essayait de grosses larmes avec sa manche. Son Goéland était entré! Son âme s'était échappée par le trou creusé par lui et sa pauvre carcasse venait de se coucher, après quarante ans de service, sur son lit de sable au fond de la mer.

FADETTÉ

Nettoyage et désinfection

L'autre jour, dans un appartement bien tenu, chez une famille bourgeoise de bonne culture, les nécessités professionnelles m'obligèrent de me rendre en personne à la cuisine, pour surveiller la stérilisation de mes instruments par ébullition sur le fourneau. C'était le matin. Les provisions que la cuisinière venait d'acheter, en vue du déjeuner, étaient étalées sur la table, pain, beurre, lait, viande. Tout à côté de ces victuailles, un domestique brossait les habits et apprêtait les chaussures, en enlevant la boue desséchée qui les souillait, avant de les cirer. Vous pensez bien que cela n'allait pas sans une forte émission de poussières qui se répandaient largement alentour sur les objets voisins malgré la fenêtre ouverte. Si affligeante que soit une pareille méconnaissance des lois les plus élémentaires de l'hygiène, je ne crois cependant pas être tombé sur une exception.

Bien des personnes qui ont appris à se méfier, à juste titre, des germes de contagion qu'elles pourraient rencontrer au dehors, dans les voitures publiques, les lieux de réunions ou ailleurs, parfois même avec un peu d'exagération, ne songent pas qu'elles laissent subsister, à leur foyer même, faute de précautions pourtant bien élémentaires, des causes d'infection sournoise, qui, je le veux bien, n'entraînent pas tous les jours des désastres, mais qui créent cependant des risques très certains, capables d'entrer en jeu à l'improviste.

L'ennemi quotidien de la vie hygiénique, dans notre logis, est la poussière, parce qu'elle est toujours capable d'être mélangée de germes importés du dehors par les vêtements et les chaussures. Ce n'est pas sans raison que le battage des tapis sur l'appui des batons est soumis à une réglementation, pourtant bien timide. Il devrait être totalement interdit aux fenêtres de la façade, lorsqu'il se trouve au rez-de-chaussée, quelque boutique débitant des objets d'alimentation, et dont l'étalage n'est pas protégé, en toutes saisons, par l'installation d'une banne de toile. Dans l'appartement, dans l'escalier, la mise en circulation de toutes ces poussières par le battage et l'époussetage sont la cause la plus certaine de maintes maladies infectieuses, petites ou grandes, de la gorge, du nez et de l'appareil respiratoire. Souvenez-vous que la profession de cardeur de matelas est classée au premier rang des métiers insalubres, et que les ouvriers qui manient directement le linge sale, dans les grandes blanchisseries, fournissent un fort contingent à la tuberculose.

Tous les hygiénistes sont d'accord sur ce point, qu'il faut recueillir les poussières sans que cette opération soit l'occasion de leur dispersion, c'est-à-dire sans les faire voler. C'est ce qu'à même inévitablement le battage à sec. Les femmes qui procèdent à ce travail le savent bien et prennent soin, à ce moment, de bien protéger leur chevelure. Mais songent-elles aussi à tous les germes qui pénètrent, à cette occasion, dans leurs voies respiratoires ou qui se déposent sur leur conjonctive oculaire? Que de

fois, gravissant les escaliers d'immeubles, aux heures matinales, n'ai-je pas trouvé l'atmosphère saturée de poussières éparpillées par un balayage récent? Partout où la nature du sol du logis (carrelage, linoléum), des parois et des objets le permet, le seul procédé hygiénique de nettoyage est le lavage. Sur les parquets, il ne faut employer que la serviette humide: celle-ci doit également remplacer le fâcheux plumeau, instrument redoutable, que nous avions jadis, à l'hôpital, dénommé homérique-ment "Jupiter", "assembleur de nuages". C'est encore un linge légèrement humide qui doit servir au nettoyage de tous les objets de l'appartement, bilboets divers, et même des meubles. Mais, dira-t-on, que deviendront ensuite les boiseries? Il est inutile que le linge soit abondamment mouillé; il suffit que la poussière puisse s'y coller; on pourra procéder ensuite à un polissage à sec.

Les tapis seront brossés avec ces brosses mécaniques à manches, garnies de roulettes et pourvues d'un magasin à poussières, qu'on trouve aujourd'hui partout. Nous avons mieux, maintenant, avec les aspirateurs, dont il existe de nombreux modèles, les uns manoeuvrés à bras, les autres actionnés par un petit moteur électrique. (Les grands modèles sont exagérément bruyants, et font souvent un bourdonnement d'avion qui se transmet au plancher et qui incommoderai aussi aux voisins, aux heures trop matinales). Le principe de tous ces appareils est excellent. Les tapis d'escaliers, les immeubles, c'est-à-dire les plus souillés de tous, ne devraient pas, ainsi que les tentures, être nettoyés autrement. Essayez de promener vos mains sur la rampe d'un escalier et regardez dans quel état elles sortiraient de cette épreuve? Les poussières extraites par ces divers appareils doivent être brûlées ensuite dans le foyer, ou, en été, dirigées doucement dans la cuvette des W.C., aussitôt arrosée. A aucun prix n'allez, à la cuisine, les projeter dans la boîte à ordures.

Si l'on n'a à sa disposition, pour le nettoyage des tapis, que l'antique battage, il faut au moins y procéder dans une courrette écartée, en s'entourant le visage d'un masque de tulle, que la respiration rend humide et qui préserve assez bien l'opérateur.

Le brossage des habits, le nettoyage des chaussures, doivent s'effectuer dans les mêmes conditions.

Après une maladie à germes contagieux, il est clair que des précautions encore plus grandes s'imposent. La serviette humide aura été arrosée avec un liquide antiseptique, qui n'a pas besoin d'être malodorant pour prouver son efficacité. Les draps, la lingerie ayant servi au malade, seront, dans le cours de sa maladie recueillis avec des mains gantées de caoutchouc et déposés dans une cuve métallique close où ils macéreront dans un liquide antiseptique. Les tentures et tapis seront déposés et envoyés à un établissement de désinfection, où ils seront placés dans un autoclave à vapeur humide sous pression, ou dans une étuve à formol. Les mêmes établissements procèdent à domicile à la désinfection de la chambre au moyen de vapeurs de formol, que l'on fait pénétrer dans la pièce, sous pression,

Faible-Etourdie-Sans sommeil



Soulagée dès la première bouteille

... A L'ÉPOQUE DE L'ÂGE CRITIQUE

"J'étais faible, fatiguée, incapable de faire mon ouvrage. Tout mon système était malade—étourdie—incapable de dormir. Je fus soulagée dès la première bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'ai continué d'en prendre. Je le recommande pour les femmes de mon âge. Il m'a soulagée de toutes façons."—Mme Ant. Brunet, Reserve Mines, Cap Breton, N.E.

La santé de plus d'un demi million de femmes, s'est améliorée, en prenant

Le COMPOSÉ VÉGÉTAL de LYDIA E. PINKHAM

Employé depuis 60 ans, par les Femmes

par un tube introduit dans le trou de la serrure.

On peut soi-même faire dégager du formol dans la pièce, soigneusement calfeutrée au préalable (y compris l'ouverture de la cheminée), au moyen de capsules qu'on trouve dans le commerce et qu'il suffit d'allumer pour qu'elles produisent, en brûlant, des vapeurs antiseptiques. La chambre doit demeurer close ensuite pendant huit ou dix heures. On n'y pénétrera après cela qu'en se couvrant les yeux et les orifices respiratoires, et juste pendant le temps nécessaire pour ouvrir la fenêtre d'un geste rapide. On ne l'habitera que lorsqu'elle ne renfermera plus aucun gaz piquant les conjonctives et les narines, ce qui demande, en général, vingt-quatre ou quarante-huit heures.

La désinfection au formol est aujourd'hui la seule sur laquelle on puisse compter. Ne décolorant aucun objet, elle a complètement détruit l'acide sulfureux et surtout les pulvérisations de sublimé.

Dr RAOUL BLONDEL

(ECHO de Paris).

Cérémonie de vêture et de profession religieuse

Sherbrooke. — Dimanche, le 5, à la clôture de la retraite annuelle, avait lieu, à la maison-mère des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, une cérémonie de vêture et de profession religieuse.

M. le chanoine S. Gervais, aumônier de l'hospice du Sacré-Coeur, président, assisté de MM. les abbés L. M. Lemay, aumônier à la maison-mère, et D. Lessard, du Séminaire Saint-Charles. Le R. P. L. Marsolliou, Edouiste, de Caracut, N.-B., prédicateur de la retraite, donna le sermon de circonstance.

Au choeur, on remarquait: Mgr Auguste Boulet, P.D., et M. l'abbé F. Gagnon, tous deux du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière; les RR. PP. E.-M. Haguette, M.S.C., de Québec, et E. de l'Étoile, C.S.S.R., de Sherbrooke; MM. les abbés I.-J. Bourassa, aumônier à la maison-mère; N.-W. Gaulin, de Woonsocott; R.-J. L.-P. Camirand, aumônier des Syndicats catholiques; L. Boisclair et R. Lapointe, du Séminaire Saint-Charles.

Ont revêtu l'habit de novice: Alida Thibodeau (Sr Sainte-Madeleine-Sophie), de Saint-Fortunat de Wolfe; Florida Cormier (Sr Sainte-Cyrrilla), de St-Fabien de Kent, N.-B.; Benoîte Comeau (Sr St-Charles-Marie), de Comeauville, N.-E.; Eva Carrier (Sr Marie-Gabriel), d'Inverness, P. Q.; Marie-Rose Carrier (Sr Marie-Estelle), d'Inverness, P. Q.; Emilia Hébert (Sr Claude de la Colombière), de Paquetville; Angéline Poulin (Sr St-Angélique-Marie), de St-Gédéon de Beauce; Eva Drisdel (Sr St-Cécile des Anges), de Lewisville, N.-B.; Fernande Lisée (Sr Agathe de Palerme), de Fontainebleau, P. Q.; Marie-Anne Blanchet (Sr St-Augustine), de St-Pamphile de L'Islet; Irène Fontaine (Sr St-Georges de Césarée), de Weedon;

EATON Complots de worsted pour jeunes gens 8.95 Complots de tweed pour Juniors 3.95 THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

CHAQUE SEMAINE de MONTREAL vers l'EUROPE Bon Marche • rabais de \$26.00 Huit Paquebots • touristes de \$188.00 Atterrissages commodes • troisième de \$144.50 Le magnifique LAURENTIC, 19,000 tonnes, à la tête de la Flotte de St. Laurent. CUNARD WHITE STAR LIMITED ANCHOR-DONALDSON

MAISON D'ÉDUCATION Prof. LEBLOND de BRUMATH Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval

Ont fait les vœux perpétuels: Sr St-Joseph de la Présentation (Flora Cyr), Sr St-Philippe de Néri (Germaine Carrier), Sr Marie de la Persévérance (Marie Sancier), Sr St-Thomas de Villeneuve (Mellina Gilbert), Sr Marie-Ange (Claudia Duquet), Sr St-Marcella (Delphine Ruel), Sr St-Claire (Yvonne Domingue), Sr Marie de Cana (Lucia Dandonneau), Sr St-Donat (Alice Beaudoin), Sr Ste-Marguerite de Savoie (Cécile Cyr), Sr Ste-Yolande (Fernande Marceotte).

"Il était une fois..." (Fadette) Contes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les élicas des enfants de 9 à 13 ans. Joli livre de récompense. Éditions du "Devoir".

Feuilleton du "Devoir"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

Le lieutenant remarqua qu'en entendant prononcer ce dernier nom, Mlle Gandoïn avait peine à réprimer une impression de contrariété. La discrétion lui interdisait de demander pourquoi. Il salua la jeune fille qui lui répondit par un gracieux "au revoir". Il remercia très chaleureusement M. Gandoïn de son bienveillant accueil et partit.

place Saint-Pierre où se rejoignent presque toutes les rues étroites et tortueuses du vieux Saumur. Là, on se croirait à cent lieues du quartier neuf et clair avoisinant l'école et des rives lumineuses de la Loire toute proche. Les boutiques sombres, mais bien achalandées, de la rue Saint-Jean, des rues de la Tonnelle, de la Gocasserie, du Puits-Neuf et du Marché-Noir, les hôtels vastes et moroses de la rue des Payens et de la rue du Temple, des rues Cendrière et du Puits-Tribouillet, les logis branlants de la Montée-du-Fort, aux pignons surplombrants bâtis en colombages,

En entendant ce nom, la comtesse de Distré se souleva un peu sur les coussins de la bergère où elle était assise et braqua son regard sur le jeune homme qui entra. Après un minuscule et assez long examen, elle eut enfin cette exclamation aimable: "Quelle bonne surprise! — Étant ici pour une période d'instruction, je ne voulais pas manquer, madame, de venir vous présenter mes hommages. — Vous êtes mieux élevée que la plupart des jeunes hommes de votre génération, répondit la comtesse, et je vous en suis gré. Les vieillards sont sensibles aux prévenances. — Mais vous êtes, madame, une excellente amie de ma famille. Il est tout naturel que..." Elle l'interrompit: "Ne cherchez pas à diminuer votre mérite, mon jeune ami. Beaucoup d'autres n'auraient pas agi comme vous!" Ces paroles étaient prononcées sur un ton autoritaire qui semblait en contradiction avec leur sens

encore, à près de quatre-vingts ans. Car sa haute taille s'était à peine voûtée, son buste élégant ne s'était point épaissi, le fatal empiètement du visage n'en avait altéré qu'à demi les traits réguliers et les gracieux contours. Les yeux restaient vivants sous leurs paupières flétries. Il y avait, sinon l'éclat de la jeunesse, un grand charme encore dans leurs prunelles claires, au reflet d'acier, au regard impérieux. Et de beaux cheveux blancs encadrant à souhait cette figure de vieille femme, que l'on regrettrait de n'avoir pas vue jeune, et dont la beauté n'avait pas été tout à fait vaincue dans la lutte contre le temps. La visite d'Hubert fut plus longue qu'il n'avait pu le prévoir. Bien des sujets furent effleurés, mais le jeune homme constata que la vieille dame prenait surtout plaisir à l'interroger sur ses habitudes, sur ses goûts, sur ses idées, comme si elle eût voulu le bien connaître. Ce questionnaire n'avait rien d'inquisitorial ni de déplaisant. Il se mêlait à une causerie qui n'était pas sans humour ni sans charme. C'était quand même une sorte d'enquête habilement menée. Le lieutenant s'en aperçut et songea: "Cette douairière est plus dange reuse pour moi que Brigitte Gandoïn et les petites Vertadière. Car elle va entreprendre de me marier." Il n'en répondit pas moins avec une inaltérable bonne humeur et une entière franchise aux questions qui lui furent posées. Il dit combien il aimait son métier, cette comédie de la cavalerie si décriée de nos jours, et qui, à tant d'esprits, apparaît si désuète à côté des inventions modernes, qui semblent avoir transformé l'art de la guerre. "Mais il faudra toujours des cavaliers... De moins en moins nombreux, enviables par les uns, jugés inutiles par les autres, dénigrés par presque tous, nous maintenons haut et ferme, comme nos étendards, de glorieuses, de nécessaires traditions." (à suivre)

COMMERCES ET FINANCES

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Goodyear Tire

Akron — Le rapport semestriel de la Goodyear Tire and Rubber Company que son président, M. Paul W. Litchfield, vient de rendre public, est assez réjouissant. En effet les recettes nettes de la période pour les six premiers mois de 1934 sont cinq fois celles de la période correspondante l'an dernier, puisqu'elles se chiffrent pour les premiers six mois cette année à \$2,617,196, comparativement à \$560,951 durant le semestre correspondant en 1933.

Les directeurs autorisèrent la distribution du dividende régulier trimestriel de \$1 par action sur le stock privilégié, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 1er septembre.

Les recettes nettes proviennent des ventes au montant de \$70,808,502 durant les six premiers mois de 1934 à comparer au total des ventes de \$51,481,898 durant la même période de l'an dernier.

Production mondiale d'or

New-York — Un rapport officiel annonce que la production mondiale d'or a augmenté au cours des premiers six mois cette année pour atteindre la somme totale de 12,881,999 onces, comparativement à 12,175,000 onces durant la période correspondante l'an dernier. Il n'y a que deux pays qui ont accusé une augmentation dans leur production d'or: les Etats-Unis et la Russie soviétique.

Republic Steel Corporation

Cleveland — Les profits nets de la Republic Steel Corporation se sont élevés, pour les derniers trois mois, à \$864,125, comparativement à une perte nette de \$58,628 pour les trois premiers mois de 1934 et à une autre perte nette de \$407,452 pour les trois derniers mois de 1933.

American Cyanamid

New-York, 14. — American Cyanamid Co. et ses subsidiaires, pour le semestre terminé le 30 juin dernier, accusent un revenu net de \$1,066,146, toutes déductions faites, ce qui équivaut à 42 cents par action sur les 2,520,373 actions communes dont les actions détenues par les compagnies subsidiaires sont exclues.

Pour la même période l'an dernier la compagnie accusait un revenu net de \$823,267 ou 21 cents par action sur les 2,470,123 actions communes.

Les faillites aux E.-U.

Pour la semaine terminée le 2 août, les Etats-Unis n'ont eu à enregistrer qu'une légère augmentation des faillites commerciales. Le total, d'après Dun & Bradstreet, se chiffre à 229 à comparer à 215 la semaine précédente et à 352 durant la semaine correspondante de 1933.

Les insolabilités du détail s'élevèrent à 128 à comparer à 122 la semaine précédente.

Dividendes

Sylvanite Gold Mines, 5%, payable en fonds américains, le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 1er septembre.

Consolidated Mining

Les livraisons de minerai au fondeur de Trail appartenant à Consolidated Mining & Smelting pour les périodes du 1er août au 7 août 1934 et du 1er janvier à date se chiffrent en tonnes: 9,188 259,624 Mines de la Cie 2,023 32,540

Production d'acier

New-York, 14. — American Iron & Steel Institute estimait hier que la production d'acier en lingots atteindrait le taux de 22.3% du plein rendement à comparer à 25.8 la semaine dernière et à 28.8% il y a un mois.

Ce taux est le plus bas depuis que l'Institut compile les chiffres, i.e. depuis l'automne dernier. Le recul de 3.5 points comparativement à la semaine dernière représente une perte de 13.6% dans l'activité des opérations courantes.

Cours des trusts fixes

New-York, 14. — Le marché du sucre était ferme dès l'ouverture et n'a pas changé à 2 points de perte. Septembre, 1.75; décembre, 1.81; offre, janvier, 1.81; mars, 1.84; offre, mai, 1.89; juillet, 1.94.

Cours du café

New-York, 14. — Les cours de café de Rio étaient fermes ce matin à l'ouverture et n'avaient pas changé. Offre, septembre, 8.18; offre, décembre, 8.30; offre, mars, 8.39; offre, mai, 8.47.

Les cours moyens à Wall Street

Table with columns: New-York, 14 P.C., Moyenne des cours de ses principaux titres, et données financières.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Table listing bond yields and prices for various companies and municipalities.

Production mondiale d'or

Table showing gold production statistics for various countries.

Republic Steel Corporation

Table with financial data for Republic Steel Corporation.

American Cyanamid

Table with financial data for American Cyanamid.

Les rendements

Table showing interest rates and yields for various financial instruments.

Les faillites aux E.-U.

Table listing bankruptcy statistics for the United States.

Consolidated Mining

Table with production and financial data for Consolidated Mining.

Production d'acier

Table with steel production statistics for American Iron & Steel Institute.

Cours des trusts fixes

Table with bond yield and price data.

Cours du sucre

Table with sugar market price data.

Cours du café

Table with coffee market price data.

Bourse de New-York

(S.P.C.) — Les cours ont été irréguliers, l'activité languissante et le volume des ventes stagnant au cours de l'avant-midi.

Brazillier Tractor a touché 10 pour cent après avoir touché 9.75. Hollinger, après avoir touché 19.20 est retombé à 19.10. International Nickel, assez actif, a perdu 1/4 à 25 1/4.

Cours moyens à Montréal

Table listing average market rates in Montreal.

Marché des vivres

Prix du gros à Montréal. Les céréales: Blé Northern no 1, 97; Blé Northern no 2, 94; Avoine no 1, 51; Avoine no 2, 48; Avoine d'alimentation, 47; Mais argentin, 70.

Sur le Curb

(S.P.C.) — On dirait qu'il y a une légère tendance à la baisse sur le Curb de Montréal vers midi. L'activité n'est pas grande et le volume des ventes est plutôt mince.

Marché des changes

Table showing exchange rates for various international currencies.

Le commerce des bestiaux

Il n'y a pas eu de grands changements dans les marchés aux bestiaux cette semaine. Les arrivages sont restés inférieurs à la normale lundi sur certains marchés à cause du jour férié, et une légère hausse de prix a été enregistrée, mais partout ailleurs le commerce a été plutôt languissant, sans symptôme d'amélioration, quoique les boeufs donnaient un bon rendement de viande eussent certainement l'avantage sur les autres catégories.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(S.P.C.) — Les cours ont été irréguliers, l'activité languissante et le volume des ventes stagnant au cours de l'avant-midi.

Cours moyens à Montréal

Table listing average market rates in Montreal.

Marché des vivres

Prix du gros à Montréal. Les céréales: Blé Northern no 1, 97; Blé Northern no 2, 94; Avoine no 1, 51; Avoine no 2, 48; Avoine d'alimentation, 47; Mais argentin, 70.

Sur le Curb

(S.P.C.) — On dirait qu'il y a une légère tendance à la baisse sur le Curb de Montréal vers midi. L'activité n'est pas grande et le volume des ventes est plutôt mince.

Marché des changes

Table showing exchange rates for various international currencies.

Le commerce des bestiaux

Il n'y a pas eu de grands changements dans les marchés aux bestiaux cette semaine. Les arrivages sont restés inférieurs à la normale lundi sur certains marchés à cause du jour férié, et une légère hausse de prix a été enregistrée, mais partout ailleurs le commerce a été plutôt languissant, sans symptôme d'amélioration, quoique les boeufs donnaient un bon rendement de viande eussent certainement l'avantage sur les autres catégories.

Albert est tombé jusqu'à \$7.10

mais il a repris 10c. Moose-Jaw et Regina avaient repris une perte de 10c à la fermeture à \$7.35, et Saskatoon s'est clos à \$7.10 au sortir des caïmans. Les selectifs ont obtenu la prime de \$1 par tête sur tous les marchés pendant la semaine.

Marché aux agneaux

A Toronto les agneaux étaient en hausse de 25c mardi; les bonnes agnelles et les bons agneaux châtres ont fait \$6.50 et une charge de choix \$6.65. A Montréal, les meilleurs agneaux ont fait \$5.50, Winnipeg s'est clos en hausse de 50c à \$5 pour les meilleurs, Calgary, grâce aux arrivages légers, s'est maintenu ferme avec un prix fort de \$4.25. Edmonton n'accusait aucun changement à \$3.75, Prince-Albert était en baisse de 25c à 50c avec un prix fort de \$3.75, Moose-Jaw était légèrement en hausse à \$3.75, Regina, plus ferme jusqu'à \$4, et Saskatoon en baisse avec un prix fort de \$4.

Marchés aux veaux plus fermes

Le marché de Toronto était en hausse de 50c avec un prix maximum de \$6.25 pour la semaine. A Montréal, les meilleurs veaux de boucherie ont fait \$5.50. Le marché de Winnipeg était en hausse de 50c avec un maximum de \$4. Calgary avait un maximum de \$4, Edmonton était en hausse de 50c à \$3.50, Prince-Albert avait un maximum d'environ \$2 et n'avait que des animaux communs, Moose-Jaw avait un maximum de \$3, Regina de \$3.25 et Saskatoon de \$3.

Exportations sur le Royaume-Uni

Pendant la semaine finissant le 9 août, les exportations de boeufs sur la Grande-Bretagne se sont chiffrées par 1,940 têtes, dont 583 sont allées à Glasgow et le reste à Birkenhead. Ceci porte le total des exportations jusqu'à date à 31,475 têtes contre 30,100 têtes pendant la période correspondante l'année dernière.

Le marché aux porcs fléchi

Quoique les arrivages de porcs aient été très modérés, les acheteurs ont réussi à faire baisser les prix d'avantage. Les premiers câblagrammes reçus d'Angleterre prévoyaient une hausse dans les prix du bacon à Londres ainsi que dans le Nord, et déclaraient que les prix étaient fermes au moment de l'envoi. Les porcs ont perdu 25c à Toronto et les bacons obtenaient \$8.25 au sortir des wagons, \$7.85 au sortir des caïmans et \$7.50 l.b. Les petits acheteurs ont absorbé les quelques porcs offerts jeudi à \$7.95 au sortir des caïmans, Montréal a payé \$8.50 pour les bacons n. et a. Winnipeg était plus ou moins inchangé entre \$7.50 et \$7.60 pour les bacons, Edmonton était irrégulier et avait fléchi à la fermeture à \$7.15 pour les bacons, Calgary était en baisse de 10c à la fermeture à \$7.25 au sortir des wagons, et Prince-

Bourse des mines

Table listing stock prices for various mining companies.

ARPEUTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C., M. Calloux, I.C., G.-J. Papineau, I.C. et Arpeuteur. INGENIEURS CONSEILS. Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Électricité — Arpentage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise — Les Ingénieurs Associés LIMITEE. Edifice Thémis. 10 St-Jacques Ouest - HA. 0482.

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier - Montréal. Tél. MARquette 2383-2384.

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU. AVOCATS ET PROCUREURS. Imm. Esch. 216 ouest, rue St-Jacques. Substitut Senior du Procureur Général C.-E. Guérin, C.R. M. Goudault, C.R. Antonio Garneau, H.-N. Garneau, Marcel Pigeon.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon. Comptable Agréé. Chartered Accountant. Immeuble des Tramways. 159 OUEST, RUE CRAIG. Tél.: HARBour 5990.

INVENTIONS

Protégées en tous pays. Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc. MARION & MARION. Fondée en 1892. 1260 rue Université, Montréal.

COMPTABLES AGRÉS

LaRue & Trudel. COMPTABLES AGRÉS. CHARTERED ACCOUNTANTS. J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A. A. Wilford Boulter, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A. A. Emile Beauséjour, C.A. Jacques LaRue, C.A. Aurélien Beaulieu, C.A. J.-Paul Beaulieu, C.A. Geo.-Henri Boulter, C.A. Jacques P. Béland, C.A. Roland Chagnon, C.A. Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

CLAVIGRAPHES

Voyez TWITE pour TYPEWRITERS. Vendeurs et loueurs dactylographes de tous genres. Papier carbone, rubans et papeterie. TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD. 750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237. Agents exclusifs du "Woodstock" pour l'Est du Canada. E. D. TWITE, Gérant général.

PHARMACIES

Assortiment — Qualité — Service. Réels Prix Réduits. PHARMACIES WILBROD PAQUIN. 4500 Papineau. 1260 Mont-Royal. Coin Mont-Royal. Coin Delaroché. AMherst 2123. Chérier 2121. 1-3-34.

PROFESSEUR

Tél. PLateau 6717. Cours classique commercial. René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées. Cours classique, commercial, leçons privées — Breveia. 1448 RUE SHERBROOKE, OUEST.

ENCADREURS

Morency Frères Ltée. ENCADREURS. 458 STE-CATHERINE EST. Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadres de nos, Spécialité: Restauration de cadres et tableaux — Matériel d'artiste. Tél. HARBour 6884.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. NARCISSE DUCHARME, président. Logo of the company.

LA VIE SPORTIVE

Le tennis Au tournoi pour la coupe Montréal

(Par Pierre BERTRAND)
Le tournoi pour la coupe Montréal s'est ouvert hier au courts de tennis du club Mont-Royal de Westmount. Ce club est un de ceux où l'hospitalité est la plus cordiale dans toute la ville de Montréal; joueurs de autres clubs, spectateurs et même journalistes y sont reçus comme s'ils étaient de vieilles connaissances.

C'est au milieu de cette chaude atmosphère que s'est ouvert hier après-midi le tournoi de simples et de doubles pour les coupes actuellement détenues par Marcel Rainville (simple-messieurs), Yvette Sawyer (simple-dames), ainsi qu'Emard-Longtin (double-messieurs).

La liste des joueurs semés comporte dans le simple pour hommes les quatre premiers joueurs de la province: Rainville, Murray, Watt et Longtin qui devront, avant de se rendre aux semi-finales, rencontrer des adversaires tels que Baldwin, le champion intermédiaire de la province, H.-P. Emard, finaliste de la tournoi invitation de la ville de Québec et Charlie Leslie et Lucien Lalonde, dont les succès passés devraient faire réfléchir ceux à qui ils seront opposés.

Dans la première d'hier tous les concurrents de simples traversèrent la première ronde, les favoris avançant sans difficultés en concédant à peine quelques parties à leurs adversaires.

Le jeune Durivage, qui a tellement fait parler de lui cette saison, a facilement triomphé de Gordon McNeil, tandis que Paul Bédard et son "loop-drive" passaient en seconde ronde par une impressionnante victoire remportée sur J. Mulcahy, par les résultats de 6-0, 6-0.

Laird Watt semblait fatigué, ce qui se comprend aisément si l'on se rappelle que samedi il joua ce qui ne peut s'appeler une sécurité, un match de trois sets contre Clifford Sutter, à Lacerte et que, sur ces trois sets, sa ténacité à continuer tous les points du court, lui en fit gagner un.

Le petit "Marcel" semblait par contre frais et dispos et durant le premier set de sa rencontre avec Lemaire, c'est à peine si celui-ci put prendre quelques points.

Chez les dames, tout se passa assez bien, si l'on excepte que depuis quelque temps, les concurrentes féminines des tournois semblent prendre un malin plaisir à ne pas se décider ou à gagner ou à perdre. Pendant le match de Mlle Muir contre Mme Robinson en particulier, trois rencontres pour hommes ont eu lieu sur le premier court, et elles n'étaient pas encore terminées quand Marcel Rainville eut éliminé Lancaster.

Mlle Muir, une nouvelle venue, a attiré l'attention des spectateurs par une excentricité que l'on n'avait pas encore remarquée sur les courts de la province cette année. Elle nous est apparue, vêtue d'un long pantalon blanc qui la faisait ressembler avec assez d'exactitude à une promeneuse sur la plage ou à un matelot en goguette.

Résultats pour la journée d'hier:
SIMPLES MESSIEURS.
P. Bennett défait G. Lambert 2-6, 6-3, 6-2; R. Durivage défait G.-H. McNeil 6-4, 6-3; P. Deschênes défait A. Tourangeau 6-1, 6-2; J. Lalonde défait J. Duff 6-3, 6-3; P. Bédard défait J. Auld 6-0, 6-0; E. P. Lanthier défait J.-G. Wayland 6-3, 6-4; R.-T. Barnard défait E. Durand 6-2, 6-3; R. Longtin défait E. J. Lanthier 6-1, 6-3; M.-L. Watt défait T. Merrigan 6-3, 6-1; J. Baldwin défait N.-T. Mais, 6-2, 6-3; M. Rainville défait H. Lancaster 6-0, 6-2; R.-D. Murray défait A. Cooper, 6-4, 6-2; H.-P. Emard défait H. Hayes, 6-2, 6-1; C.-W. Leslie défait L. Cloutier 6-0, 6-2; J. Reilmann défait P. Bennett 6-1, 11-9.

SIMPLES POUR DAMES:
Mrs W.-D. Patrick défait Mrs F. St. C. Manson 6-4, 6-2; Mrs E. Kennedy défait Mlle G. Robert 7-5, 6-2; Miss L. Rieff défait Mrs H. Lancaster 6-1, 6-3; Miss A. K. Austin 1-6, 9-7, 7-5; Mlle S. Bernadet défait Miss J. Soles 6-1, 6-1; Miss Brookfield défait Miss Hines 4-6, 8-6, 6-3; Miss Helsbey défait Miss J. Hooper 6-0, 6-3; Mrs Robinson défait Miss Muir 6-2, 5-7, 7-5; Miss Epstein défait Miss H. MacDonald 5-7, 6-3, 7-5; Mrs A.-R. Porter défait Miss McIntyre 6-4, 2-6, 6-3; Mlle Deschênes défait Mrs Heaton par forfait; Mrs Faulconbridge défait Miss Burke 6-2, 6-2.

Dans les parties de doubles qui commenceront aujourd'hui, les équipes semées sont: 1. Longtin-Emard; 2. Murray-Watt; 3. Rainville-Veysey; 4. Baldwin-Gardall.

En même temps que les premières éliminations des doubles messieurs commenceront les doubles pour dames, tandis que dans les éliminations de simples, la moitié des concurrents passeront en troisième ronde par suite des rencontres écoulées pour aujourd'hui.

BASEBALL AU STADIUM
CE SOIR A 9 HEURES
NEWARK VS ROYAUX
Mercredi soir à 9 heures
L'on admet les dames gratuitement sur paiement de la taxe pour qu'elles soient accompagnées de messieurs porteurs de billets de loges ou de sièges réservés.

Jos Levasseur contre Brousseau ce soir, au Stade

L'une des plus importantes rencontres de la saison de lutte en plein air sera présentée ce soir alors que le champion de Québec, Jos. Levasseur, rencontrera le populaire Roland Brousseau. Toutes sortes de commentaires se font sur l'issue de ce match et les partisans de Brousseau se feront nombreux ce soir autour de l'arène afin d'encourager leur favori, et ils se demandent si la science, la vitesse et l'agilité de Brousseau pourront rivaliser avec la force, l'expérience et peut-être aussi la rudesse de Levasseur. Cette rencontre sera certainement l'une des meilleures de la saison car Levasseur est un lutteur plein d'action et qui fournit toujours le meilleur de lui-même chaque fois qu'il est dans l'arène. Labrie et Colas qui luttront en semi-finale, ont une belle opportunité devant eux. En effet le promoteur Jos. Giroux a promis au vainqueur de cette rencontre qui est limitée à 30 minutes, une rencontre de 2-3 avec le champion Beaucaire. Inutile de dire que cette déclaration a stimulé dès maintenant nos deux jeunes athlètes et ce sera une rencontre contestée que le public verra ce soir.

Voici le programme au complet: Finale deux dans trois limitée à 90 minutes, Jos. Levasseur, champion de Québec, contre Roland Brousseau.
Semi-finale, 30 minutes ou une chute, Armand Colas et Roland Labrie; spécial, 30 minutes ou une chute; Georges Desparois vs Gaston Trudeau; préliminaire, 20 minutes ou une chute; Romeo Massé vs Albert Deslauriers; préliminaire, 15 minutes ou une chute; Pat Barry vs Pit Lemieux.
Arbitre: Dan Murray; annonceur, Adrien Lapointe.
La première rencontre aura lieu à 8 heures 30 et les portes seront ouvertes à 7 h. 30.

Les coups de circuit MAJEURES

Hier: aucun.
Les meneurs: Gehrig, Yankees, 36; Fox, Athlétiques, 26; Ott, Giants, 30; Johnson, Athlétiques, 28; Collins, Cardinaux, 26.
Total: Américains 532; Nationale 529. Grand total: 1.065.

INTERNATIONALE

Hier: Dugas, Alb., 1; Powell, Alb., 1; Winsell, Roch., 1; Brown, Roch., 1; Mize, Roch., 1; Abernathy, Buff., 2; Carnegie, Buff., 2; Olson, Buff., 1; Spencer, Buff., 1; Barton, New., 2.
Les meneurs: Abernathy, Balt., 30; Barton, New., 29; Sington, Rlb., 23; Tucker, Buff., 20; Powell, Alb., 18; Winsell, Roch., 17. Total: 541.

Le "Big Six"

Heinie Manush, le seul membre du Big Six qui a vu le feu hier, n'a pas profité de l'occasion comme son pourcentage l'aurait permis. Elle nous est apparue, vêtue d'un long pantalon blanc qui la faisait ressembler avec assez d'exactitude à une promeneuse sur la plage ou à un matelot en goguette.

Résultats pour la journée d'hier:
SIMPLES MESSIEURS.
P. Bennett défait G. Lambert 2-6, 6-3, 6-2; R. Durivage défait G.-H. McNeil 6-4, 6-3; P. Deschênes défait A. Tourangeau 6-1, 6-2; J. Lalonde défait J. Duff 6-3, 6-3; P. Bédard défait J. Auld 6-0, 6-0; E. P. Lanthier défait J.-G. Wayland 6-3, 6-4; R.-T. Barnard défait E. Durand 6-2, 6-3; R. Longtin défait E. J. Lanthier 6-1, 6-3; M.-L. Watt défait T. Merrigan 6-3, 6-1; J. Baldwin défait N.-T. Mais, 6-2, 6-3; M. Rainville défait H. Lancaster 6-0, 6-2; R.-D. Murray défait A. Cooper, 6-4, 6-2; H.-P. Emard défait H. Hayes, 6-2, 6-1; C.-W. Leslie défait L. Cloutier 6-0, 6-2; J. Reilmann défait P. Bennett 6-1, 11-9.

Où ils jouent aujourd'hui

AMERICAINE
Cleveland à Washington.
St-Louis à Boston.
Detroit à New-York.
Chicago à Philadelphie.
INTERNATIONALE
Newark à Montréal (9 h.).
Albany à Rochester.
Baltimore à Toronto.
Syracuse à Buffalo.
NATIONALE
Philadelphie à St-Louis.
Brooklyn à Cincinnati.
New-York à Pittsburgh.
Boston à Chicago.

L'Indépendante

St-Zotique . . . 0721200 — 12 15 1
Royaux . . . 0000030 — 3 8 3
Lowrey et Scely; Eisenstat et Gravel.
Dom. Textile 00000100 — 1 10 1
Castonguay 1400200x — 7 11 1
Racicot, Attenoroux et Therrien; Dorey et Kenough.
De Luxe Cab 00000000 — 0 2 2
DesGroseiller 40050302 — 14 15 1
Chartier et Ellard; Borzelli et York, Larivière.
R. Petit . . . 2500100 — 8 7 6
N. E. Eagles . . . 0045000 — 9 8 1
Mayall et Bernaldi; Miller et Young.

LE CLASSEMENT (Section de l'Est)

G. P. P.C.
Dom. Textile . . . 16 11 593
De Luxe Cab . . . 14 13 519
N. E. Eagles . . . 7 17 292
Royaux . . . 6 21 222
(Section de l'Ouest)
Des Grosseillers . . . 19 7 731
R. Petit . . . 19 8 704
St-Zotique . . . 17 8 680
Castonguay . . . 7 20 259

Ligue de Rosemont

Beaugard . . . 0410001 — 12 12 2
Riendeau . . . 0000040 — 4 11 6
White et Wheatley; Kerr et Kay.

Nick Lutze et Bartush ont annulé

Nick Lutze et Billy Bartush, deux favoris du public montréalais, se sont rencontrés hier soir à l'Arène Mont-Royal dans la principale rencontre mise à l'affiche au programme de lutte du promoteur Riopel et, après un combat de quatre-vingt-dix minutes, les deux athlètes durent quitter l'arène avec un résultat de match nul, chaque lutteur ayant une chute à son crédit.

Le match Lutze-Bartush ne fut pas aussi rude que l'on s'y attendait, mais par contre il fut excessivement intéressant et les trois mille personnes présentes ont fort goûté l'exhibition fournie par ces deux poids lourds. Lutze s'appliqua surtout à la clef de bras qui a fait beaucoup souffrir son adversaire et qui le mit souvent en danger.

Yvon Robert a fait sensation dans la semi-finale alors qu'il était opposé au scientifique Red O'Dell dans un match limité à 45 minutes. Le lutteur américain s'est montré plutôt rude au début, mais notre compatriote a su lui rendre son change et c'est en lançant O'Dell trois fois en dehors des câbles qu'Yvon a pu affaiblir son rival et par une prise de fourche, suivie d'un écrasement général, le lutteur local s'est assuré la chute en 21 minutes et 25 secondes.

Dans les autres engagements à l'affiche, Abe Rothberg a eu raison de Legrand, qui remplaçait Pojello, au bout de 18 minutes et 55 secondes, tandis que George Jenkins et Jack Foss firent match nul de 20 minutes.

A la suite du succès obtenu par Yvon Robert, hier soir, le promoteur Riopel a décidé d'organiser un match entre notre compatriote et Nick Lutze pour lundi soir prochain qui sera de 2 dans 3, limité à quatre-vingt-dix minutes et qui sera la principale attraction à l'affiche.

La Colombie remporte le championnat

Le tournoi interprovincial a été disputé hier au club Laval-sur-le-Lac et la Colombie canadienne a remporté les honneurs de la coupe Wellington, emblème du championnat. La province de l'Ontario s'est classée première avec l'Ontario en deuxième place, Québec en troisième position, tandis que la Manitoba et l'Alberta se sont classés à la suite dans l'ordre de mention.

Ken Black, de la Colombie canadienne, s'est tout particulièrement distingué dans l'après-midi et a contribué à la victoire de sa province. Voici le résultat détaillé: Colombie canadienne: Stan Leonard . . . 71 40 37-148
R. Moore . . . 72 37 38-147
Ken. Black . . . 75 35 36-146
B. Morrison . . . 79 38 38-155
Total . . . 297 151-600

Ontario: C. R. Somerville . . . 75 40 35-150
Phil. Farley . . . 72 41 35-148
Don Carrick . . . 73 40 40-153
F. Hobbiltz . . . 74 40 35-149
Total . . . 295 159-600

Québec: F. Corrigan . . . 84 36 36-154
G. B. Taylor . . . 75 40 39-156
W. Taylor . . . 73 39 41-153
A. Innes . . . 73 38 35-146
Total . . . 295 159-600

Manitoba: T. Donovan . . . 72 37 39-148
A. Boes . . . 83 41 38-162
A. Weir . . . 79 41 36-156
E. Palmer . . . 76 41 40-157
Total . . . 290 154-603

Alberta: B. Proctor . . . 71 43 42-156
L. Morrison . . . 85 40 38-163
W. Matthews . . . 80 44 43-167
S. Vickers . . . 81 37 40-158
Total . . . 297 163-624

Le classement des équipes AMERICAINE

G. P. P.C.
Detroit . . . 67 47 657
New-York . . . 66 41 617
Cleveland . . . 57 49 538
Boston . . . 58 53 523
Washington . . . 49 58 458
St-Louis . . . 47 57 452
Philadelphie . . . 42 61 408
Chicago . . . 38 72 345
Total . . . 434 1511-5624

INTERNATIONALE

G. P. P.C.
Newark . . . 76 47 618
Rochester . . . 72 52 581
Toronto . . . 68 57 544
Albany . . . 64 57 529
Montréal . . . 61 62 486
Buffalo . . . 61 64 498
Syracuse . . . 48 72 430
Baltimore . . . 40 79 336
Total . . . 506 2110-7032

NATIONALE

G. P. P.C.
New-York . . . 70 39 642
Chicago . . . 66 43 606
St-Louis . . . 62 46 574
Boston . . . 54 54 500
Pittsburg . . . 52 54 491
Brooklyn . . . 45 66 419
Philadelphie . . . 44 63 411
Cincinnati . . . 37 71 343
Total . . . 451 1813-5624

La dernière est gagnée par le Montréal

Bien que les Sénateur d'Albany aient obtenu plus de coups réussis que les Royals, hier après-midi, au Stade de la rue Delormier, les locaux sont parvenus à vaincre leurs adversaires par un résultat de 6 à 5 dans la dernière joute de la série et c'est le nouveau lanceur Munnis qui a compté sa première victoire pour le Montréal.

Le lanceur qui nous a été prêté par le Brooklyn a été assez généreux en coups sûrs mais il s'est montré effectif dans les moments critiques, particulièrement lorsque les visiteurs avaient des hommes sur les buts.

Powell et Dugas ont obtenu un coup de circuit chacun et ce dernier a fait compter trois points tandis que pour le Montréal a réussi à donner trois points à son club grâce à ses deux coups réussis.

Les Royals commenceront une nouvelle série avec le Newark, ce soir et les hommes de Shaughnessy tenteront l'impossible pour améliorer leur position dans la course au championnat de la ligue Internationale.

Résultat de la joute d'hier:

ALBANY	a.	b.	p.	c.	s.	r.	a.
Powell, c.c.	3	1	0	0	0	0	0
Young, 2b.	3	1	2	3	2	0	0
Mowry, c.d.	3	1	3	4	0	0	0
Sington, c.g.	5	0	1	0	0	0	0
Dugas, lb.	5	1	2	8	1	0	0
Brubaker, 3b.	3	0	0	0	2	0	0
Benes, a.c.	5	0	0	1	1	0	0
Finney, r.	3	0	0	5	0	0	0
Xsukeforth, r.	1	0	0	1	0	0	0
Beck, l.	1	0	1	0	0	0	0
Jones, l.	2	0	0	1	3	0	0
xxBissonnette	1	0	1	0	0	0	0
xxHerring	0	0	0	0	0	0	0
Prim, l.	0	0	0	0	0	0	0

Totaux . . . 38 5 12 24 9
XX—A frappé pour Finney à la 8e.
XX—A frappé pour Jones à la 8e.
XXX—A coupé pour Bissonnette à la 8e.

MONTREAL

Walker, c.g.	3	1	0	4	0	0	0
Rhiel, c.d.	1	0	0	0	0	0	0
Griggsby, c.d.	3	1	1	0	0	0	0
Tate, r.	3	2	1	2	0	0	0
Thompson, 2b.	4	1	1	2	5	0	0
Shevlin, lb.	4	1	1	13	1	0	0
King, 3b.	4	0	2	0	3	0	0
Ripple, c.c.	3	0	2	5	0	0	0
Sankey, a.c.	2	0	0	0	4	0	0
Munnis, l.	4	0	0	1	1	0	0
Smythe, l.	0	0	0	0	1	0	0

Totaux . . . 31 6 8 27 15
Albany . . . 100101002 — 5
Montreal . . . 33000000x — 6

Erreur: Young, Points comptés sur coups de Sington 2, Thompson, Tate, King 3, Shevlin, Powell, Dugas 2, Deux-but: Tate, Shevlin, Sington, Mowry, Bissonnette. Circuits: Powell, Dugas. But volé: Thompson, Sacrifice: Sankey.

Laissés sur les buts: Albany 11, Montréal 7, Buts sur ables de Beck 2, Jones 1, Munnis 4, Prim 1. Retirés au bâton, par Beck 1, Jones 4, Munnis 2, Prim 1. Coups sûrs, sur balles de Beck 1, Jones 1, Munnis 2, Prim 1, en 1-2-3 manches; Prim, 0 en 1 manche; Munnis, 12 en 1-3 manches; Smythe, 0 en 2-3 manche. Frappé par le lanceur, par Beck (Walker). Lanceur gagnant: Munnis. Lanceur perdant: Beck. Arbitres: Van Graffan et Jorda. Temps: 2:05.

Les résultats à Connaught

PREMIERE COURSE, 1 mille. Thermal, 106, Rails, 5.95, 3.50, 2.65; Well Todder, 111, Jelly, 5.80, 3.25; Riders, 111, Horwath, 3.75. Temps 1:43 2-5. Logwood, Jug of Gold, Star Diem, Hollandaise, Irish Consul, Hidden City, Miss Johnston ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furs. Joe C., 109, Hanauer, 3.90, 2.70, 2.40; Whiehpig, 103, Peden, 2.25, 2.20; Dictatorial, 108, Passero, 2.40. Temps 1:10 3-5. Lashaway, Love Broker, High Yellow, The Staff ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furs. Jean Gaffney, 107, Hanauer, 15.10, 6.50, 5.40; Talky, 120, Peake, 3.55, 2.85; Omacran, 112, Becroft, 10.10. Temps 1:16 3-5. Rough Boy, Connection, Scare Glen, Taoist, Distinct, Bar Queen, Fleckel ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furs. Yankee Doodle, 113, Peake, 12.05, 5.75, 4.00; Chile Gold, 117, Chinn, 6.55 4.55; Bold obin, 113, Horn, 5.65. Temps 1:15. Second Story, Hogarty, Irish Pearl, Kaffa, Snoops, Mint Magi, Errant Lady ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furs. Ellen D., 110, Gibson, 12.75, 8.00, 4.05; By Product, 111, Hanauer, 3.70, 3.55; Wanderer, 108, Staszuk, 6.60. Temps 1:14 3-5. Arson, Uvira, Attribute ont aussi couru. Sand Runner a été retiré.

SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges. Happy Hopes, 108, Becroft, 5.35, 3.40, 2.40; Cousin George, 103, Gibson, 4.16, 2.80; Front, 106, Rails, 2.05. Temps 7:47 4-5. Cupboard, Harlem, Philariata, Risneur ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 1-16. Air King, 6.95, 3.05, 3.55; Wood River, 3.10, 3.00; Phil R., 3.65. Rubysonne, Big Blow, Washington Belle, Cyrano, Fortune Bay, Foggy Dew, Time Enough ont aussi couru.

Résultat des parties AMERICAINE

Philadelphie 9, Washington 0. Seconde partie remise, pluie. Seules parties au programme.
INTERNATIONALE
Montréal 6, Albany 5.
Rochester 4, Syracuse 3.
Newark 7, Toronto 3 (arrêtée à la 8e).
Buffalo 10, Montréal 7.
NATIONALE
Cincinnati à Pittsburg, remise. Seule partie au programme.



Avant le Grand Tremblement de Terre

Avant que se produisit le glissement de terrain auquel Les Eboulements doivent leur nom, le tabac cultivé sur les pentes ensoleillées de la vallée du Saint-Laurent était populaire dans la région et au loin. Aujourd'hui, il est plus en demande que jamais parce qu'il n'y a rien pour égaler l'Alouette — le produit de la belle province de Québec.



10¢ Conservez les cartes Gagnantes
LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs

Shamrock et Canadien vainqueurs

La Ligue de Grosse Senior de Montréal a repris sa série hier soir au Forum alors que deux parties étaient à l'affiche en présence de plus de deux mille personnes. Dans la joute finale les Shamrocks ont triomphé des Maple Leafs de Verdun par un résultat de 15 à 10, tandis que dans la joute initiale le Canadien a eu raison des Royals par 10 à 3.

Les frères Angle se sont particulièrement distingués dans la dernière partie à l'affiche en enregistrant un total de six points et en obtenant sept assistance.

Blanchard, du Canadien, a brillé dans la joute d'ouverture en comptant quatre points pour le Bleu Blanc Rouge.

Résultat détaillé des deux rencontres:

Alignements et sommaires:
CANADIEN: — buts, Archambault; défenses, Hamilton, Clarke, rover, Roger; centre, Royal; ailes, Foy, Jacobs; subs, Jorkus, Magee, Landry, Blanchard, Ross, Asselin, Deer.
ROYAL: — buts, Wheaton; défenses, Murray, Macquarrie, rover, Griffin; centre, Felvus; ailes, Munday, Kavanagh; subs, H. Davis, W. Davis, Cooney, Osborne, Bowen, Carter, Pilon.
Première période
1-Canadien: Jorkus 4:20
2-Canadien: Foy 6:25
3-Royal: H. Davis 11:50
Pun: Royal, Landry, Felvus.
Deuxième période
4-Canadien: Blanchard 2:40
5-Royal: Kavanagh 2:50
6-Canadien: Foy 6:22
7-Canadien: Royal 8:38
8-Canadien: Blanchard 10:34
Pun: Hamilton, Munday, Felvus, Osborne.
Troisième période
9-Canadien: Blanchard 19
10-Canadien: Blanchard 3:28
11-Canadien: Asselin 4:29
12-Canadien: Kavanagh 5:28
13-Royal: Munday 10:34
14-Royal: Munday 14:10
Pun: Felvus, H. Murray.

SHAMROCKS: — buts, Kierans; défenses, Tracey, Kennedy, rover, M. Angie; centre, Lewis; ailes, T. Angie, Slattery; subs, Levellie, F. Angle, McGuire, Bennett, Mathieu, B. Anderson.
VERDUN: — buts, Gamache; défenses, Mallett, M. Murray, rover, Holzberg; centre, E. Greene; ailes, Martel, Lennox; subs, Archibald, Archer, Harvey, W. Archer, T. Archer, W. Anderson, Halbert.
Première période
1-Shamrocks: Slattery 3:55
2-Verdun: Martel 1:32
3-Verdun: Holzberg 2:33
4-Shamrocks: Levellie 5:44
5-Sh

Les conclusions de la Semaine sociale de Nice

Ordre social et éducation

Voici le texte des conclusions de la Semaine sociale de 1934, tenue, comme l'on sait, à Nice:

1. L'éducation ne se contente pas d'instruire l'homme, elle l'éveille au-dessus de lui-même jusqu'à Dieu. Elle élève l'homme tout entier: celui qui sait et celui qui veut. Elle fait agir et apprend à vivre. Elle crée, elle développe l'habitude vertueuse, en même temps qu'elle entraîne les facultés intellectuelles à gravir les échelons du savoir.

2. Si elle doit s'attacher d'abord à développer la personne dans sa fleur, l'éducation n'a cependant pas pour limites le temps de l'enfance ni même de l'adolescence; elle se poursuit jusqu'au terme de la vie, tout en changeant de caractère et de méthodes.

3. Entre éducation et ordre social, il y a toujours interdépendance. Les principes, vrais ou faux, qui marquent la divergence des régimes sociaux et des métaphysiques régimes affectent aussi les méthodes et les systèmes d'éducation.

4. Il arrive qu'en fait l'éducation est au service des faux dieux, c'est-à-dire de telle ou de telle fin temporelle qui prend le pas sur la fin dernière, autrement dit au service de l'individu déifié, à moins que ce ne soit la société, la race, la nation, l'Etat, l'humanité.

5. L'étrange contraste qui éclate souvent dans nos sociétés contemporaines entre l'étendue des connaissances techniques et positives d'un grand nombre et les ignorances, les insouciances, les déficiences de beaucoup dans le domaine religieux appelle une enquête loyale d'où il serait possible de dégager les responsabilités diverses qu'un tel fait engage.

6. "Il ne saurait y avoir de véritable éducation qui ne soit dirigée tout entière vers la fin dernière de la personne humaine", a dit Pie XI. Il suit de là que l'éducation doit être humanitaire, c'est-à-dire orientée dans le sens des valeurs spirituelles, et encore religieuse, c'est-à-dire dirigée tout entière vers la fin dernière, Dieu. En même temps elle est sociale, parce qu'elle inculque le respect des personnes, l'amour des personnes, l'obéissance à l'autorité, trois éléments qui constituent l'ordre social.

7. L'âme d'une telle éducation, c'est la charité. L'éducation de soi-même par soi-même, l'éducation mutuelle des uns par les autres, l'éducation hiérarchique des inférieurs par les supérieurs doivent procéder de l'amour que les personnes humaines se doivent les unes aux autres, naturellement et surnaturellement, avec l'exemple et avec la grâce des trois personnes divines.

8. La charge de l'éducation incombe aux sociétés: famille, Eglise, Etat, avec l'aide de la profession qui intervient ici à titre secondaire, quoique nécessaire. Elle appartient à chacune d'elles dans une mesure proportionnée et correspondant à la coordination de leurs fins respectives.

9. La collaboration de l'Eglise avec la famille, l'Etat et la profession sur le champ de l'éducation importe à l'ordre social. Car la famille, la société civile, la profession sont exposées à enfermer, dans le service exclusif de tel intérêt particulier, familial, civique, professionnel, les forces vivantes de la personne humaine quand la loi de charité, qui embrasse tous les hommes, ne purifie pas et n'amplifie pas le sens social.

10. Au lieu de réserver le bienfait de la culture à certaines professions, il convient d'en offrir les moyens à tous dans toutes les professions. Car non seulement la culture est susceptible de bien des degrés et de bien des formes, mais il y a une hiérarchie entre ses éléments: ce qu'il y a de plus fondamental est ce qu'il y a de plus accessible à tous.

11. Envisagée dans l'enfant, la formation religieuse dispose le sujet humain, dans le respect de sa personnalité, de sa fin, à servir la société; mais il importe que l'ins-

truction religieuse donnée à l'enfant prépare en lui la vie chrétienne de l'adulte, tienne compte de l'époque où vit l'intéressé et de la civilisation régnante, soit attentive aux requêtes de la vie en commun; autrement dit, que la formation religieuse soit vivante, actuelle ou contemporaine, communautaire ou sociale.

12. L'éducation religieuse ne s'arrête pas avec l'instruction élémentaire de la religion. A toutes les étapes de notre vie, nous avons besoin d'éducation, pour secouer le joug des circonstances extérieures, creuser notre foi en profondeur, la "repenser" en fonction de toute notre activité. A cet effet, un enseignement vivant, qui réponde aux besoins vrais des âmes, aux conditions réelles de la vie, qui aide les chrétiens à se comporter partout selon leur foi est indispensable.

13. Pour répondre à cette nécessité, l'Eglise a précisément institué de nos jours une véritable pédagogie sociale, l'Action catholique et ses mouvements spécialisés; non un nouveauté, mais un développement, dont l'originalité propre est de tendre à une réforme des mœurs, mais organique, et non pas seulement individuelle, la rechristianisation de chaque milieu social par le milieu.

14. Le ministère apostolique dans l'Eglise, selon les principes et les méthodes, tracé par l'autorité hiérarchique, celle du pasteur suprême et des évêques en communion avec lui, comporte de nos jours une véritable mobilisation spirituelle qui regarde les laïques eux-mêmes, appelés dans leur milieu, à un rôle de coopération. De là découle, pour ces laïques, la nécessité d'une culture appropriée à la vie d'intense charité qui leur est proposée.

15. L'éducation devant s'appliquer aux conditions réelles de la vie, l'un de ses objectifs les plus importants est de préparer les parents à l'exercice effectif du ministère familial: l'éducateur de demain doit lui-même être éduqué. A son tour, le nouveau foyer devient un centre d'éducation, dont le rayonnement social s'élargit à mesure qu'il se développe.

16. L'esprit civique, qui s'attache au bien temporel le plus large, celui qui intéresse tous les habitants de la cité, comporte à la fois un élément intellectuel — la connaissance des intérêts supérieurs ou nationaux — et un élément moral, — la préférence continuelle de l'intérêt public. La formation de l'esprit civique repose sur le bon usage des droits dont disposent les citoyens (réunion, association, presse); elle appelle une réaction courageuse des citoyens honnêtes, des chrétiens surtout, contre les abus (fraude fiscale par exemple) et contre la corruption qui s'établent.

17. Pour vaincre les préjugés qui régissent souvent dans les milieux professionnels contre la morale professionnelle dont les exigences sont regardées comme gênantes, trois recommandations sont à suivre: montrer aux professionnels que ce n'est pas le moraliste qui fait incursion sur le terrain d'autrui, mais bien l'homme d'affaires, qui, pénétrant dans le domaine de la morale, doit être guidé; leur montrer que le respect de la morale est encore ce qu'il y a de plus avantageux; leur montrer enfin la souplesse, en même temps que l'exigence d'une morale vraiment adaptée à la vie professionnelle qui, épousant toutes les sinuosités de la vie, ne laisse pas de pousser dans les coins.

18. Le rôle éducatif de la profession se rapporte à la pratique intelligente du métier; il s'étend aussi à la vie même du professionnel. On peut ici distinguer trois degrés: application à une profession déterminée des règles de justice et de charité; garantie de l'individu contre ses propres faiblesses par d'autres institutions qui l'obligent à réfléchir et à éviter certai-

Le centenaire de Saint-Jérôme

Les fêtes des 2 et 3 septembre

Saint-Jérôme, 14 — Les préparatifs des fêtes du 2 et du 3 septembre battent leur plein.

Dès le 1er septembre au soir, Saint-Jérôme prendra un air de grande gaieté. Toute la population se réunira dans la vaste enceinte de l'Aréna pour parler et entendre l'arène du centenaire dont la célébration officielle commencera le lendemain matin.

Le samedi, également, durant la journée, un aviateur survolera la région lançant dans toutes les villes et les villages une proclamation des maires de la ville et de la paroisse de Saint-Jérôme annonçant l'ouverture officielle de la célébration du Centenaire.

Le dimanche matin, le canon, les tambours et les trompettes annonceront le commencement des fêtes.

Le quatrième centenaire

Les fêtes à Montréal

L'organisation du pageant naval qui commencera samedi prochain au parc LaFontaine et commémorera le quatrième centenaire de la découverte du Canada, avance rapidement. Hier, le comité exécutif a réuni des représentants de quelques associations qui ont accepté de faire partie du comité de réception de la fête. On sait que le pageant durera dix jours, du 18 au 28 août. Samedi ce sera la journée du Dominion, puis chacun des jours suivants sera consacré à une province.

Dimanche, 19 août, ce sera le jour du Québec; le 20, celui du Manitoba; le 21, la Colombie canadienne; le 22, l'île du Prince-Edouard; le 23, Nouvelle-Ecosse; le 24, l'Alberta; le 25, le Nouveau-Brunswick; le 26, l'Ontario; le 27, la Saskatchewan; le 28, enfin, sera consacré au Canada.

Trois associations ont accepté hier de se charger de recevoir les invités d'une de ces soirées. La Ligue des propriétaires de Montréal recevra les hôtes d'honneur du pageant, dimanche, le 19, jour du Québec; l'Association des marchands détaillants du Canada, section de Montréal, s'est chargée du dimanche suivant, 26 août, jour de l'Ontario; et le Board of Trade a choisi le 27, jour de la Saskatchewan.

A chacune des assemblées populaires qui auront lieu tous les soirs, des discours seront prononcés par le représentant du Dominion ou de la province dont ce sera le jour, puis par un député fédéral et un député provincial de la région de Montréal, et par deux échevins. L'Association qui se sera chargée de la réception des invités d'honneur, recevra ces orateurs à dîner, puis le président ou le représentant de cette Association présidera l'assemblée au parc LaFontaine et prononcera un court discours au début de l'assemblée. Le représentant du Dominion ou de la province fête ce jour-là, sera le patron de la soirée.

Les reconstitutions historiques qui formeront le pageant seront installées sur le lac; chaque soir il y aura représentation — chansons, récitations, etc. — à bord de quelques-uns de ces tableaux flottants.

Samedi, jour du Canada, le patron de la soirée sera M. Arthur Sauvé, ministre des Postes. Dimanche, jour du Québec, ce sera M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

A une réunion qui aura lieu vendredi, d'autres associations se chargeront de la réception pour les jours qui ne sont pas encore attribués. Font partie du comité de réception du pageant: MM. Philias Paré, président de la Chambre de commerce; C. Henderson, du Board of Trade; C. R. LaSalle, président de l'Association des marchands détaillants à Montréal; Emery Sauvé et Rosario Gaudry, respectivement président et secrétaire de la Ligue des propriétaires de Montréal; M. Hatfield, du club Kiwanis; John H. Hand, du club Rotary.

Les "Buissonnets" à la Palestre Nationale

Grâce à la générosité de M. J.-C. Trudeau, avocat, et au bienveillant concours de la Palestre Nationale, les pensionnaires des Buissonnets ont l'heureux privilège de fréquenter la Palestre, cet été, et particulièrement la piscine.

Les directeurs de notre club sportif canadien-français ont perçu diverses souscriptions afin d'ouvrir ses portes à certaines œuvres charitables et à quelques groupes d'enfants pauvres. C'est ainsi que nos lecteurs pourront lire de temps à autre les noms d'œuvres bénéficiant de ces souscriptions.

La Palestre mérite des félicitations pour son initiative charitable et les souscripteurs notre plus sincère admiration. (Communiqué)

Quatre pendants à Vienne

Pour participation à la révolte naziste du 25 juillet

Vienne, 14. (S.P.A.) — Quatre agents de police ont été pendus à Vienne il y a plusieurs heures, pour avoir participé à la révolte naziste du 25 juillet. Les quatre hommes n'ont pas usé de leur droit de parler pendant la pendaison. Il pleuvait. Néanmoins le bourreau portait, suivant l'usage, l'habit et le chapeau de soie.

Le nombre des révoltés nazis exécutés s'élève maintenant à huit. Des sentences s'échelonnant de 15 années d'emprisonnement à l'emprisonnement à vie ont été infligées à cinq autres agents de police, qui ont subi leur procès en même temps que les quatre condamnés à mort.

La mairie de Sainte-Rose

M. Longpré élu par le vote de l'officier-rapporteur — Après le recomptage les deux candidats avaient le même nombre de votes

Par suite du jugement rendu par M. le juge Guibault hier sur le recomptage des votes donnés à l'élection à la mairie de Sainte-Rose, les deux candidats se sont trouvés à avoir le même nombre de voix et l'officier-rapporteur, M. Arthur Pépin, a dû voter; il s'est prononcé pour le maire sortant, M. Pascal-Adélaïde Longpré, qui est maire de Sainte-Rose depuis plusieurs années.

Après l'élection du 1er août le résultat était 282 votes pour M. Longpré et 278 pour M. Ludger Bélanger. Celui-ci demanda le recomptage. Les avocats plaidèrent sur sept votes. Le juge a d'abord accordé à M. Bélanger quatre votes qui avaient été mis de côté parce que les électeurs avaient fait la croix à gauche au lieu de la faire à droite.

Un bulletin marqué au nom des deux candidats et compté pour M. Bélanger a été rejeté. Un autre compté pour M. Longpré a été rejeté parce que la croix avait été faite à l'encre, ce qui peut être un signe d'identification. Un autre en faveur de M. Longpré était contesté parce qu'il portait une tache d'encre. Le juge a décidé que le bulletin était bon parce qu'il a considéré cette tache comme accidentelle et non comme une marque d'identification. Le résultat de l'élection se trouvait donc de 281 pour chacun des candidats. La loi permettait qu'en ce cas l'officier-rapporteur vote, et selon l'usage M. Pépin a voté pour le maire sortant de charge.

Un jeune renard roux

L'histoire peu banale de nouveau pensionnaire du jardin zoologique de Québec

Charlesbourg, 14. — A la belle collection d'animaux canadiens gardés au Jardin Zoologique de Québec vient d'être ajouté un jeune renard roux, don du club "Summit".

Le nouveau pensionnaire du jardin a une histoire peu banale. M. Pit Blackburn, de Québec, en revenant de la pêche à la mouche sur l'un des lacs qui possèdent les employés du Canadien National à Summit, Lac-Saint-Jean, avait appuyé sa canne de pêche, encore amorcée, contre la maison du club qui est construite à l'orée de la forêt. Sous l'action du vent la mouche artificielle, piquée dans la poignée de liège de la canne, se détacha et se mit à obéir aux caprices du vent. Quelques minutes plus tard, M. Blackburn entendit se dérouler le moulinet avec cette rapidité qui annonce généralement une grosse prise. Ne pouvant croire qu'une truite géante l'avait suivi jusque sur la terre ferme, il courut à son engin de pêche pour découvrir qu'il avait bout de la ligne se démenait un jeune renard.

Les renards ont la réputation d'être de fines mouches, mais celui-ci était évidemment moins qu'une vulgaire mouche artificielle. Honteux comme un renard qu'un insecte avait pris, il se laissa enlever l'hameçon et enfermer dans une cage dans laquelle, avec la permission de M. Boisvert, garde-chasse de St-Raymond, il a fait ces jours derniers le voyage à Charlesbourg dans un wagon du Canadien National.

Pageant naval 1934

PERSONNAGES DISTINGUÉS — COMITÉ DE RECEPTION

Le comité qui organise le pageant du parc LaFontaine reçoit des adhésions de tous côtés. D'une part, plusieurs tableaux du pageant sont déjà loués, tant à des entreprises privées qu'à différents ministères provinciaux. D'autre part, plusieurs personnages distingués ont promis leur concours pour ces fêtes grandioses.

M. Arthur Sauvé, ministre des postes, a promis d'assister à l'ouverture du pageant, samedi, le 18, dans l'après-midi, et d'adresser la parole le soir, à l'assemblée populaire consacrée au Dominion. On sait que les neuf autres soirées seront consacrées à chacune des provinces de la Confédération. Donc, le soir du 18, à l'assemblée qui marquera l'hommage du Canada à Jacques Cartier, M. Sauvé sera un nombre des orateurs dont nous pourrions publier la liste sous peu. M. Sauvé a accepté d'être patron honoraire du pageant, de même que MM. Honoré Mercier et Athanas David, C.-H. Cahon et plusieurs autres.

M. R.-J. Magor, président du Board of Trade, M. Philias Paré, président de la Chambre de commerce, M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, M. Rosario Gaudry, secrétaire de cette ligue, et M. John-H. Hand, du club Rotary, sont du co-

Le centenaire de Saint-Jérôme

Les fêtes des 2 et 3 septembre

Saint-Jérôme, 14 — Les préparatifs des fêtes du 2 et du 3 septembre battent leur plein.

Dès le 1er septembre au soir, Saint-Jérôme prendra un air de grande gaieté. Toute la population se réunira dans la vaste enceinte de l'Aréna pour parler et entendre l'arène du centenaire dont la célébration officielle commencera le lendemain matin.

Le samedi, également, durant la journée, un aviateur survolera la région lançant dans toutes les villes et les villages une proclamation des maires de la ville et de la paroisse de Saint-Jérôme annonçant l'ouverture officielle de la célébration du Centenaire.

Le dimanche matin, le canon, les tambours et les trompettes annonceront le commencement des fêtes.

Le quatrième centenaire

Les fêtes à Montréal

L'organisation du pageant naval qui commencera samedi prochain au parc LaFontaine et commémorera le quatrième centenaire de la découverte du Canada, avance rapidement. Hier, le comité exécutif a réuni des représentants de quelques associations qui ont accepté de faire partie du comité de réception de la fête. On sait que le pageant durera dix jours, du 18 au 28 août. Samedi ce sera la journée du Dominion, puis chacun des jours suivants sera consacré à une province.

Dimanche, 19 août, ce sera le jour du Québec; le 20, celui du Manitoba; le 21, la Colombie canadienne; le 22, l'île du Prince-Edouard; le 23, Nouvelle-Ecosse; le 24, l'Alberta; le 25, le Nouveau-Brunswick; le 26, l'Ontario; le 27, la Saskatchewan; le 28, enfin, sera consacré au Canada.

Trois associations ont accepté hier de se charger de recevoir les invités d'une de ces soirées. La Ligue des propriétaires de Montréal recevra les hôtes d'honneur du pageant, dimanche, le 19, jour du Québec; l'Association des marchands détaillants du Canada, section de Montréal, s'est chargée du dimanche suivant, 26 août, jour de l'Ontario; et le Board of Trade a choisi le 27, jour de la Saskatchewan.

A chacune des assemblées populaires qui auront lieu tous les soirs, des discours seront prononcés par le représentant du Dominion ou de la province dont ce sera le jour, puis par un député fédéral et un député provincial de la région de Montréal, et par deux échevins. L'Association qui se sera chargée de la réception des invités d'honneur, recevra ces orateurs à dîner, puis le président ou le représentant de cette Association présidera l'assemblée au parc LaFontaine et prononcera un court discours au début de l'assemblée. Le représentant du Dominion ou de la province fête ce jour-là, sera le patron de la soirée.

Les reconstitutions historiques qui formeront le pageant seront installées sur le lac; chaque soir il y aura représentation — chansons, récitations, etc. — à bord de quelques-uns de ces tableaux flottants.

Samedi, jour du Canada, le patron de la soirée sera M. Arthur Sauvé, ministre des Postes. Dimanche, jour du Québec, ce sera M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

A une réunion qui aura lieu vendredi, d'autres associations se chargeront de la réception pour les jours qui ne sont pas encore attribués. Font partie du comité de réception du pageant: MM. Philias Paré, président de la Chambre de commerce; C. Henderson, du Board of Trade; C. R. LaSalle, président de l'Association des marchands détaillants à Montréal; Emery Sauvé et Rosario Gaudry, respectivement président et secrétaire de la Ligue des propriétaires de Montréal; M. Hatfield, du club Kiwanis; John H. Hand, du club Rotary.

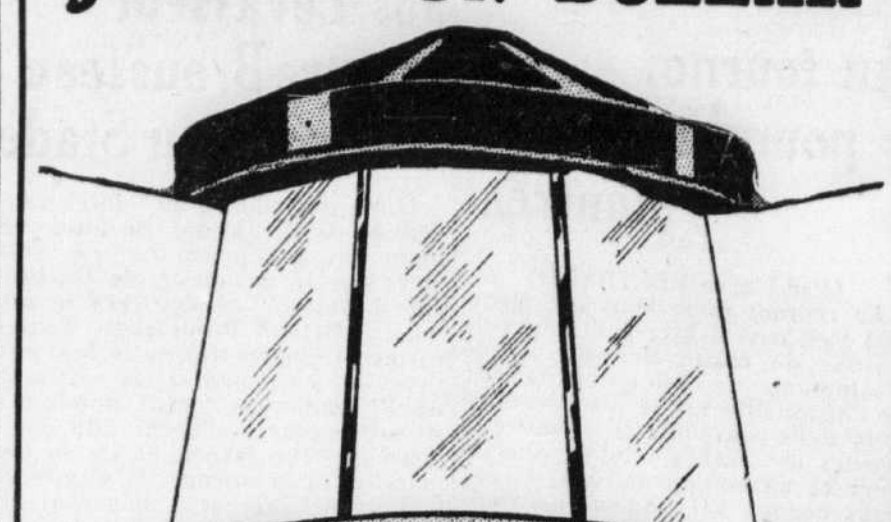
Les "Buissonnets" à la Palestre Nationale

Grâce à la générosité de M. J.-C. Trudeau, avocat, et au bienveillant concours de la Palestre Nationale, les pensionnaires des Buissonnets ont l'heureux privilège de fréquenter la Palestre, cet été, et particulièrement la piscine.

Les directeurs de notre club sportif canadien-français ont perçu diverses souscriptions afin d'ouvrir ses portes à certaines œuvres charitables et à quelques groupes d'enfants pauvres. C'est ainsi que nos lecteurs pourront lire de temps à autre les noms d'œuvres bénéficiant de ces souscriptions.

La Palestre mérite des félicitations pour son initiative charitable et les souscripteurs notre plus sincère admiration. (Communiqué)

Chez DUPUIS MERCREDI JOUR A UN DOLLAR



Voici le phare qui vous guide vers le port des grandes économies

Toile et coton Plateau 5151 — Local 202

Serviettes de toile 4 pour \$1

Jolies nappes de toile damassée chacune \$1

Bon coton jaune 6 verges \$1

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gén. ARMAND DUPUIS, ca.-dir.

ACADIE (2) — ONTARIO — LOUISIANE 5ème Pèlerinage Patriotique organisé par LE DEVOIR A GASPÉ sous le patronage de l'Ass. Catholique des Voyageurs avec l'adhésion de nombreux groupements nationaux et la collaboration de l'ACTION CATHOLIQUE

Trains tout acier du CANADIEN NATIONAL Hébergement dans des wagons pullmans Tous repas compris — Voyage de 4 jours

LIT du HAUT \$40. COMPARTIMENT — 2 lits (toilette et eau courante) — à 2, chacun \$54. — à 3, chacun \$48. *Enfant avec 2 ou 3 adultes \$28.

LIT du BAS \$45. — 2 adultes, chac. \$39. *Enfant avec adulte \$27. SALON — 3 lits (toilette privée) — à 3, chacun \$57. — à 4, chacun \$52. *Enfant avec 3 ou 4 adultes \$29.

De QUEBEC (via Lévis) et retour, réduction sur tous ces prix: Adultes, \$2.00; enfants, \$1.00.

Précis de l'itinéraire (révisé) Jeudi, 23 août — Départ de MONTREAL, le soir (se joignent en route les voyageurs de la rive sud: St-Hyacinthe, Drummondville, etc.; à Lévis ceux de QUEBEC et de la rive nord).

Vendredi, 24. — Trajet de jour le long de la vallée de la Matapédia et du littoral de la Gaspésie. — Vers 5 hrs ap. m. bain de mer au Coin du Banc en vue de Percé. — Le soir: banquet de "Chez-nous" à GASPE, présidé par S. E. Mgr Ross — Fête maritime, illumination.

Samedi, 25. — GASPE — Fêtes de Jacques Cartier. — Le matin en barques à la rencontre du "Champplain"; réception des délégués d'outre-mer — Bénédiction de la Croix du Souvenir — Concert — Fête de nuit.

Dimanche, 26. — A GASPE: messe pontificale, pose de la 1ère pierre de la Basilique. — Dans l'ap. m. à PERCE — Site incomparable. — Si le temps est propice, excursion en barques autour de l'île Bonaventure: sanctuaire des oiseaux — Dans l'après-midi arrêt à l'un des villages pittoresques de la côte.

Lundi, 27. — Avant-midi, arrivée à Lévis: ap. m. à Montréal. Arrêt facultatif au retour à QUEBEC ou autour lieu des fêtes les 27 et 28 août. Billet valide jusqu'au 31 août.

Places réservées sur dépôt de \$10 — chèque au pair s.v.p. LE DEVOIR — VOYAGES 430, Notre-Dame Est (Tél. Harbour 1241) Montréal



Ces deux gentils bambins sont, à gauche, l'honorable George St. Lawrence Neufville Ponsbury, fils de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough et, à droite, le bébé William Hérédige, fils de l'honorable et Mme W. D. Hérédige et neveu du premier ministre R. B. Bennett. Les deux enfants sont photographiés sur la plage fashionable de St. Andrews-by-the-Sea, au Nouveau-Brunswick, où ils villégiaturèrent récemment avec leurs parents. (Photo C.P.R.)

CHARBON 5000 cordes Érables: \$7.00 à \$10.00 Charbon: \$4.50 et plus Jos. Charlebois AMherst 7153

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billetois émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, suisses hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages (passaport), etc. Téléphones HARBOUR 1241-2.

mité de réception du pageant. C'est donc sous la perspective d'un très grand succès que s'annoncent ces fêtes par lesquelles la population de Montréal rappellera l'exploit qu'accomplit Cartier, il y aura quatre siècles. (Communiqué)